

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE
COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN & PAYSAGER

RAPPORT DE PRÉSENTATION

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
SELARL D'ARCHITECTURE FÉASSON - GAGNAL - GOULOIS

TABLE DES MATIERES

I.PROCÉDURE	6
A. Déroulement des Études	6
B. Abréviations et sigles utilisés dans le présent rapport.	7
1. <i>ADMINISTRATIONS</i>	<i>7</i>
2. <i>PROCÉDURES</i>	<i>7</i>
3. <i>DIVERS</i>	<i>7</i>
II.PRÉSENTATION GÉNÉRALE	8
A. Situation :	8
III.LES COMPOSANTES DES PAYSAGES	10
A. Le site :	10
B. La plaine:	13
1. <i>Les étangs :</i>	<i>14</i>
2. <i>La Mare :</i>	<i>16</i>
3. <i>Les mares:</i>	<i>19</i>
4. <i>Le Canal du Forez :</i>	<i>19</i>
C. Le Piémont :	22
1. <i>Les hameaux du Piémont :</i>	<i>22</i>
2. <i>Les anciennes carrières :</i>	<i>23</i>
3. <i>Vues et Cônes de visons :</i>	<i>24</i>
<i>a)Les vues vers le Sud :</i>	<i>24</i>
<i>b)Les vues Vers l'Ouest :</i>	<i>25</i>
4. <i>Les vues vers le Nord :</i>	<i>26</i>
IV.HISTOIRE	28
V.L'évolution urbaine	29
A. Formes urbaines :	30
B. Comparaisons :	30
1. <i>Comparaison des cadastres 1813 - 2007</i>	<i>30</i>
<i>a)Le cadastre de 1813 :</i>	<i>30</i>
<i>b)Superposition :</i>	<i>31</i>

2.	Evolutions :	33
	a) Première enceinte - XIII°	33
	b) Deuxième enceinte (XIV° - XV°)	38
VI. LISTE DES MONUMENTS PROTÉGÉS		45
VII. LES SITES ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUES		46
A.	Les époques préhistoriques et antiques	46
B.	L'époque médiévale :	46
	1. Le lotissement comtal :	46
	2. Les remparts :	47
	a) Les remparts du XIII° siècle:	48
	b) La deuxième ligne de remparts :	51
	3. Les édifices religieux	52
	a) L'église Saint Marcellin :	53
	b) La Chapelle Sainte Catherine :	54
	4. L'habitat urbain :	55
	a) La première enceinte :	55
	5. La parcelle 123 :	57
	6. La parcelle 104 :	57
	a) La deuxième enceinte :	57
	7. Parcelle 224 :	59
	8. Parcelles 229 - 230 - 231 - 232 :	59
	9. Parcelles 221 - 222	59
C.	La période moderne	59
	1. Immeubles de la Renaissance :	59
	2. Le XVII° et XVIII° siècles :	60
	3. Les immeubles du XIX° et XX° siècles	61
	4. Cimetière	61
D.	Châteaux et grands domaines	63
	1. Le Manoir du Vieux Colombier	63
	2. Le Château de Mazenod	63
	3. Le Château de Batailloux :	65
E.	Les constructions vernaculaires	69
	1. Bâtiments agricoles de la Plaine	69

2.	<i>Bâtiments agricoles du Piémont</i>	70
3.	<i>Les pigeonniers</i>	73
F.	L'architecture industrielle - Les Plantées :	75
G.	L'Habitat industriel	79
H.	Le chemin de Fer	81
VIII.	TYPOLOGIE DES CONSTRUCTIONS	83
A.	L'habitat urbain :	83
B.	Mode de construction	83
1.	Les Maçonneries :.....	83
a)	<i>Les maçonneries de pierres</i>	83
b)	<i>Le pisé</i> :	84
c)	<i>La brique</i> :	85
2.	LES ÉPIDERMES :.....	86
a)	<i>Les parements nus</i> :	86
b)	<i>Les enduits</i> :	86
3.	LES TOITURES :.....	86
a)	<i>Matériaux de couverture</i> :	86
b)	<i>Les accessoires</i> :	87
4.	LES CLOTURES :	88
a)	<i>Murs en Pisé ou Maçonnerie</i> :	88
b)	<i>Les murs de tuiles</i> :	89
c)	<i>Les haies végétales</i> :	90
IX.	PRINCIPE DE ZONAGE :	92
A.	SECTEUR 1 (S1) : SECTEUR URBAIN D'INTÉRÊT PATRIMONIAL MAJEUR :.....	92
B.	SECTEUR 2 (S2) : SECTEUR PAYSAGER D'INTERET PATRIMONIAL MAJEUR : PARCS ET ESPACES NATURELS, CANAL	93
C.	SECTEUR 3 (S3) : SECTEUR URBAIN D'ACCOMPAGNEMENT : EXTENSIONS MODERNES	93
D.	SECTEUR 4 (S4) : SECTEUR PAYSAGER D'ACCOMPAGNEMENT : PIÉMONT DES MONTAGNES DU SOIR	93
E.	CATEGORIES DE BÂTIMENTS :.....	93

I. PROCÉDURE

A. Déroulement Des Études

C'est par délibération du Conseil Municipal, que la commune a décidé de mettre à l'étude une Z.P.P.A.U.P. Après consultation de plusieurs bureaux d'études, la SELARL d'Architecture R.FÉASSON - G.GAGNAL - R.GOULOIS a été retenue pour mener à bien cette étude.

Les études ont été lancées le 19 janvier 2006. Un comité de pilotage a été constitué, sous la présidence de Monsieur le Maire, et s'est réuni 9 fois, pour suivre l'évolution des études, de mars 2006 à octobre 2008.

Participaient à ce comité de pilotage :

MAIRIE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ	
Première équipe municipale	
Monsieur LAURENT	Maire
Monsieur ROUBY	Maire Adjoint
Monsieur VARAGNAT	Maire Adjoint
Monsieur CROZE	Maire Adjoint
Monsieur JURIC	Conseiller municipal
Monsieur MEYER	Conseiller municipal
Monsieur SALARDON	Conseiller municipal
Deuxième équipe municipale	
Monsieur BERGER	Maire
Monsieur JANIN	Maire 1 ^o Adjoint
Madame COTTE	Maire Adjoint - Urbanisme
Monsieur PAULIN	Maire Adjoint - Communication - Culture
Monsieur SAUVIGNET	Maire Adjoint - Travaux
Madame FERRAND	Maire Adjoint - Agriculture Tourisme
Monsieur ROLLAND	Conseiller municipal
Madame CAMPIDELLI	Conseillère municipale
Monsieur ROBERT	Conseiller municipal
Madame ANDALORO	Conseillère municipale
Monsieur BERGERON	Conseiller municipal
Madame DUCLOS	DGS St Marcellin
S.D.A.P. : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	
Monsieur GONZALES	Architecte des Bâtiments de France SDAP
Monsieur CHOL	SDAP
D.R.A.C. : Direction Régionale des Affaires Culturelles	
Monsieur BOUET	Directeur Régional des Affaires Culturelles
Monsieur BELMONT	Conseiller à l'Architecture
Madame BARDISA	Conservateur des Monuments Historiques
Madame GAIDON-BUNUEL	Service régional de l'Archéologie
Monsieur NEGRI	Secrétaire Général de la CRPS

Monsieur FRANCK	Expert ZPPAUP auprès de la CRPS
DIREN :	
Monsieur ALEXIS	Directeur Régional
Conseil Général de la Loire / DDE :	
Madame DEUX	DDE - Montbrison
Monsieur SUCHET	CG - Suivi du Contournement
Monsieur PAULET	CG - Services techniques
Madame PAYS	Conseil Général de la Loire
Organismes associés :	
Monsieur MARZE	FONDATION DU PATRIMOINE
Monsieur PEYROCHE	FRAPNA
Madame FERRAND	PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
Madame ROSSIGNEUX	SMIF
Associations locales	
Madame POMMIER	Association : « Saint Marcellin Patrimoine Vivant »
Monsieur MALSERT	ASSEN
Monsieur COTTIN	ASSEN
Bureau d'études et associés	
Monsieur GOULOIS	Architecte du Patrimoine :Chargé d'Étude
Mademoiselle BERNARD	Architecte Assistante

Le principe de la Z.P.P.A.U.P., a été accepté en Conseil Municipal par délibération du 13 Novembre 2008,. Le premier passage devant la commission Z.P.P.A.U.P., de la C.R.P.S., a été effectué le 13 janvier 2009. La délibération du Conseil Municipal demandant le mise en enquête publique de la Z.P.P.A.U.P., a été prise le 29 Mai 2009.

A. Abréviations Et Sigles Utilisés Dans Le présent Rapport.

1. ADMINISTRATIONS

D.R.A.C.	Direction Régionale des Affaires Culturelles
S.R.A.	Service régional de l'Archéologie
C.R.M.H.	Conservation régionale des Monuments Historiques
C.R.P.S.	Commission Régionale du Patrimoine et des Sites
S.D.A.P.	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
A.B.F.	Architecte des Bâtiments de France
D.D.E.	Direction Départementale de l'Équipement
S.M.I.F.	Syndicat Mixte d'Irrigation du Forez

2. PROCÉDURES

Z.P.P.A.U.P.	Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager
P.L.U.	Plan Local d'Urbanisme

3. DIVERS

Cl. M.H.	Classé Monument Historique
I.S.M.H.	Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques

IV. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

A. Situation :

Commune du département de la Loire Saint-Marcellin-en-Forez est située dans le sud de la Plaine du Forez, et sur le Piémont des Montagnes du Soir. Elle est au carrefour de la Route Départementale n°498, qui lie Andrézieux-Bouthéon et Saint-Bonnet-le-Château et se prolonge vers la Haute Loire, et la Route Départementale n°102 qui depuis Saint-Just / Saint-Rambert mène au Puy de Dôme via Saint-Anthème.



Louis Douban XVII^e - Coll. Gagnères - Bibliothèque Nationale

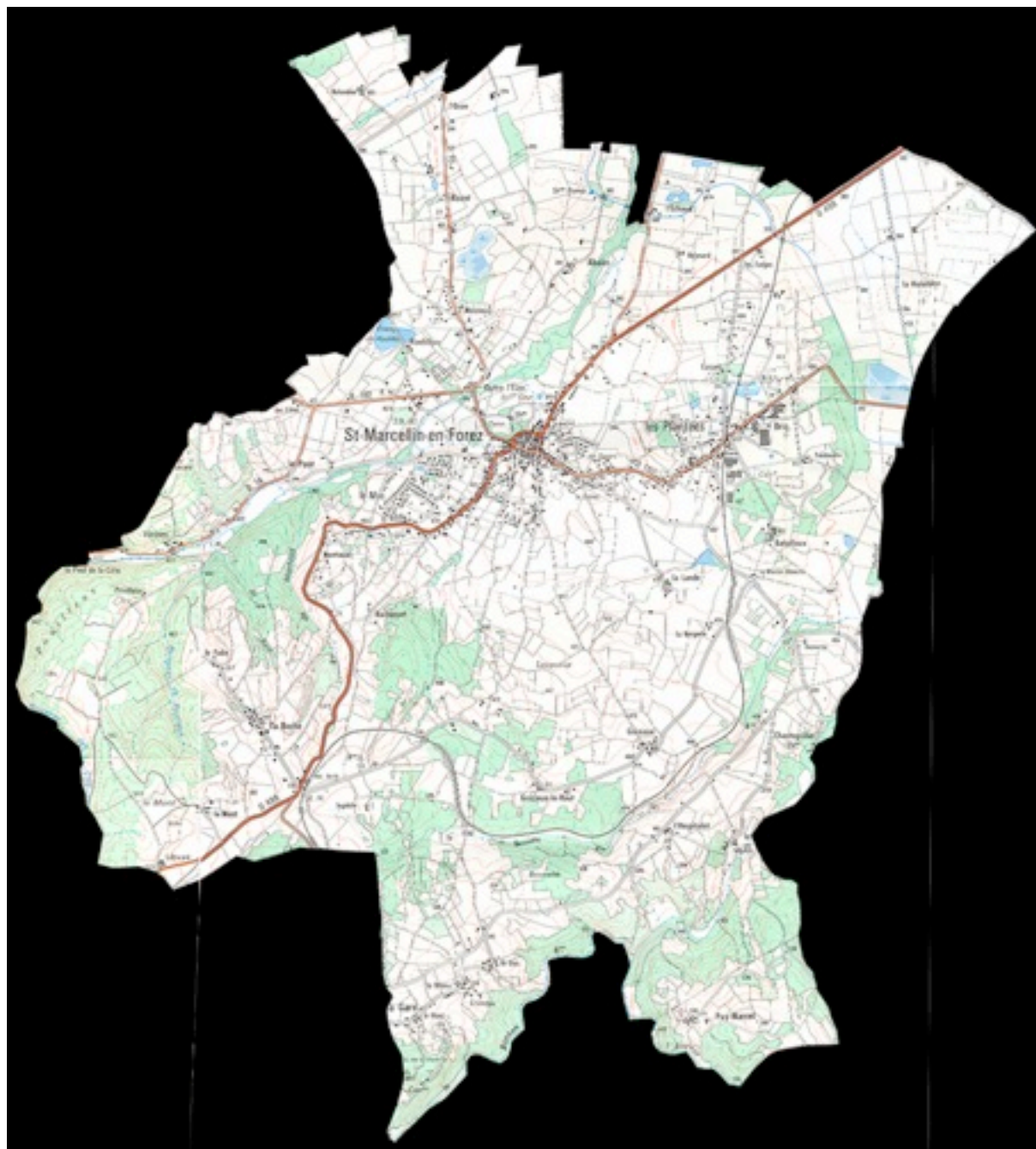
C'est une commune étendue de 3 130 hectares (31,3 Km²). L'altitude de la commune varie de 398 m à 847 m (Suc de la Violette). Le bourg se situe à une altitude moyenne de 400 m.

La commune est traversée par deux rivières principales, La Mare (du Sud au Nord) et le Bonson (d'Est en Ouest). Plusieurs étangs se trouvent dans la zone de plaine.

C'est une commune résidentielle, mais aussi industrielle. La présence d'argile en sous sol a favorisé l'implantation de briqueteries et de tuileries, très tôt. Des activités liées au secteur du bâtiment se sont également implantées à proximité.

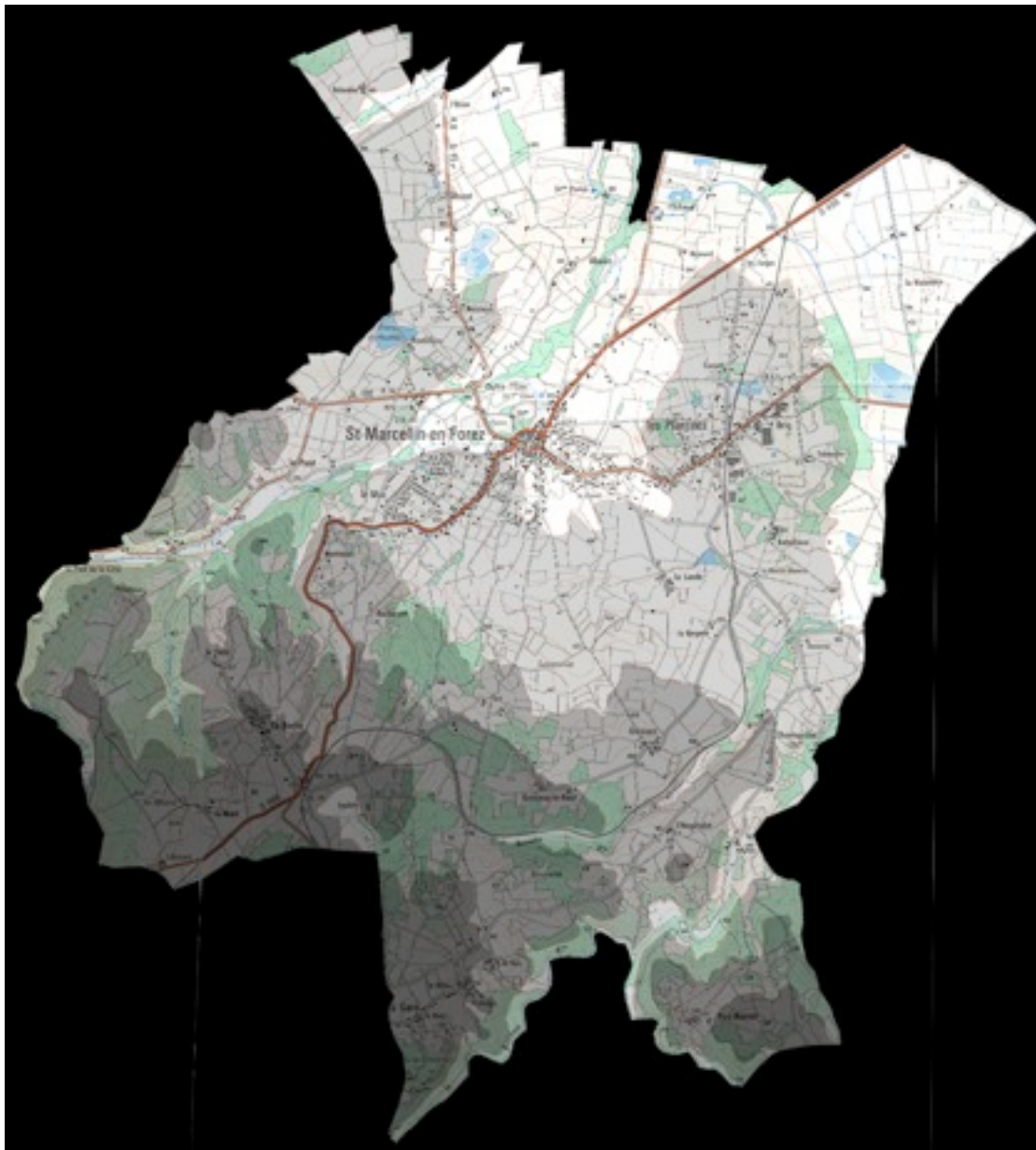
Lors du recensement de 1999, la commune comptait 3 376 habitants. Lors du dernier recensement annuel (de 2007) la population était passée à 4 110 habitants soit une augmentation globale de 21,70 %.

Cet accroissement de population est due à de nouveaux résidents venant s'installer sur le territoire communal, à proximité des grands centres environnants (Saint-Etienne / Andrézieux-Bouthéon).



Carte de la commune de Saint-Marcellin-en-Forez

V. LES COMPOSANTES DES PAYSAGES



Relief

A. Le Site :

Il s'agit d'un site à la limite entre plaine et « montagne ». Le bourg médiéval s'est installé en plaine juste avant les premières collines. C'est ainsi la dernière étape avant l'ascension.

C'est aussi un carrefour de voies, une provenant de Montbrison via Saint-Romain-le-Puy et Sury-le-Comtal. C'est le grand chemin de Forez (à considérer comme un faisceau de voies plus ou moins

parallèles, avec des bourgs fortifiés toutes les deux heures de marche environ). Une autre voie en provenance de Saint-Rambert, axe Est-Ouest franchissait la Loire au Gué de Saint-Rambert.



Jean Baptiste Nolin - Gouvernement général et militaire du lyonnais - 1697

Les cartes anciennes (XVII^e et XVIII^e siècles) montrent le bourg de Saint-Marcellin mais aussi le site de Bataillon, devenu par la suite Batailloux. Ce n'est qu'avec la carte de Cassini que sont mentionnés les hameaux.

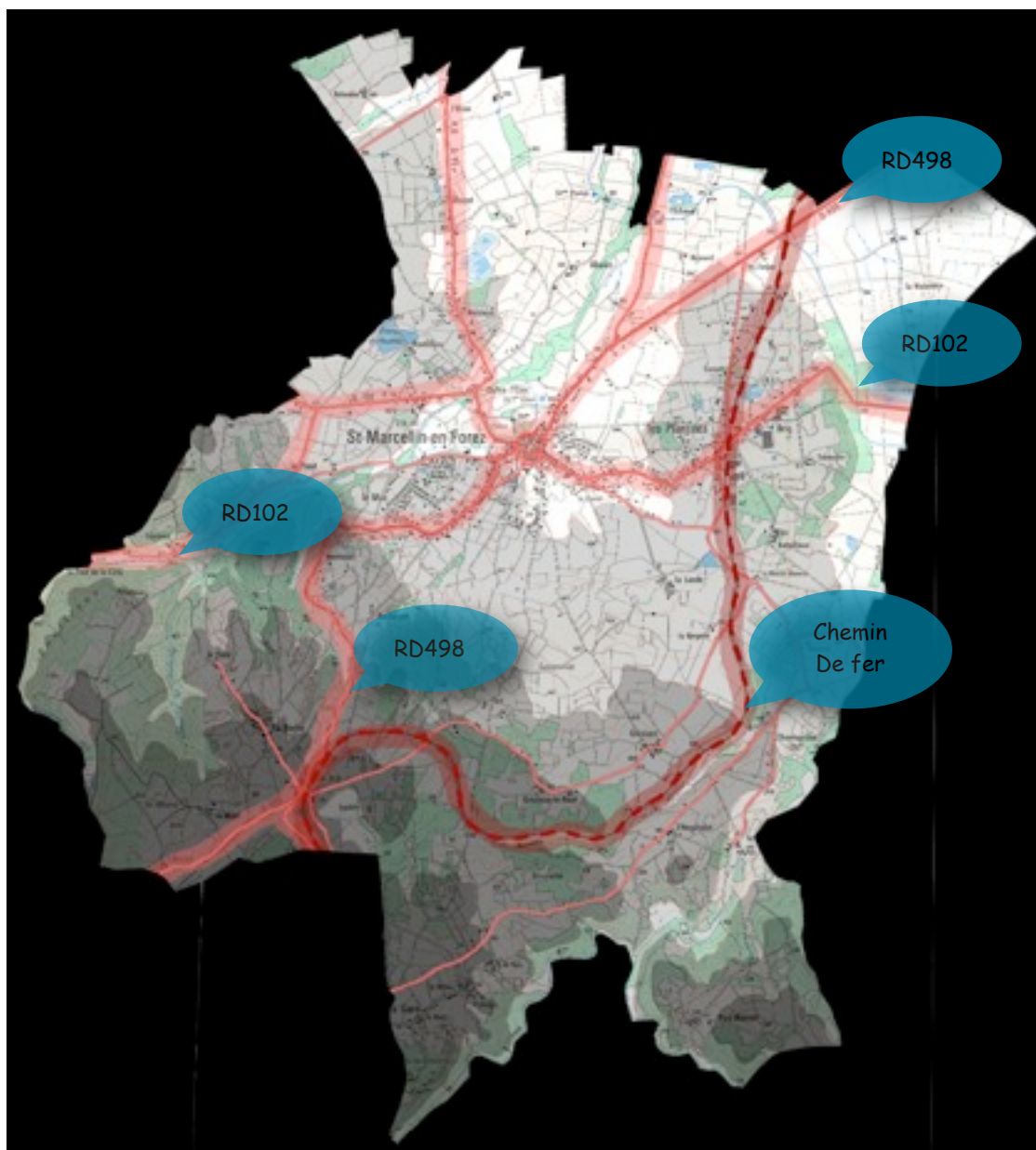


Cassini de Thury : Levée par Lebel 1765/67 - Carte N° 88 - Saint-Etienne / Saint-Marcellin

La présence de l'eau sur le territoire est très importante, soit par les trois cours d'eau principaux (La Mare, le Bonson, la Bessette), soit par les biefs et étangs de plaine, soit enfin par le canal d'irrigation du Forez (construit à partir de 1865).

La position entre plaine et montagne se lit également par la forme des hameaux. En zone de « montagne », regroupement d'exploitations autour d'un espace central (verdier, couderc, couard) ; Les terrains situés autour appartiennent à des exploitants différents : exemple Grézieux, l'Hospitalet, La Roche.

En zone de plaine, il s'agit de fermes du type forézien, organisées autour d'une cour centrale, les terrains situés alentour appartiennent au même exploitant. Cette différenciation implique des formes de parcelles différentes avec un aspect plus ouvert du paysage de plaine. Les parcelles en milieu de montagne sont de plus petites dimensions.



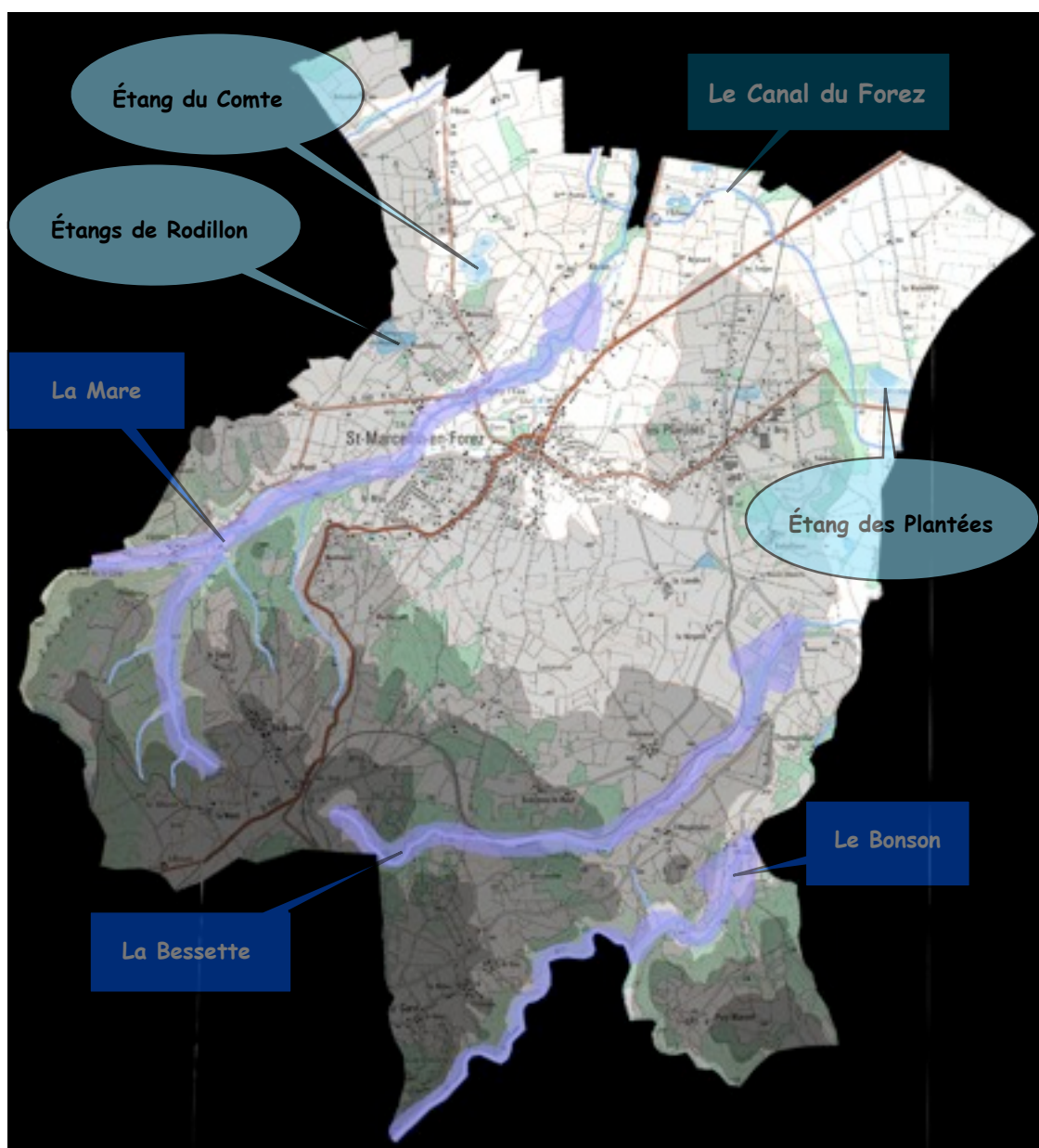
Voies de communications principales sur le territoire communal

B. La Plaine:

La zone de plaine est caractérisée très fortement par l'eau. Les aménagements liés à l'eau sont très présents au point de structurer cette partie de la Commune.

La Mare, rivière affluent de la Loire, quitte sa zone de montagne pour rejoindre la plaine sur le territoire communal. Sa force motrice a été très tôt utilisée par les différents moulins qui jalonnaient son cours. Un bief important alimentait les fossés de la ville médiévale.

Les étangs sont aussi nombreux. Il s'agit d'étangs artificiels dont la création remonte au moyen-âge pour certain d'entre eux. Le canal du Forez est le résultat des travaux pour l'irrigation qui ont fait du sud de la Plaine du Forez une zone de culture maraîchère importante. Enfin les mares sont parties intégrantes des exploitations agricoles, notamment pour l'abreuvement des animaux.



Relief & eaux : Réseau hydraulique

1. Les étangs :

Les étangs artificiels font partie intégrante du paysage saint-marcellinois. Ces étangs ont été créés à l'origine pour les besoins d'assèchement de la Plaine du Forez marécageuse. L'initiative en revient au XIII^e siècle aux Comtes de Forez. Cependant, des créations d'étangs furent par la suite entreprises pour la pisciculture. C'est sans doute le cas des plus importants étangs de St-Marcellin ; L'étang des Plantées est en outre une réserve biologique classée au titre de NATURA 2000, L'étang du Comte et les deux autres étangs de Rodillon illustrent parfaitement les activités piscicoles.

L'étang a été identifié au territoire forézien. Cependant, on observe une disparition importante des étangs depuis le XIX^e. Ces anciens étangs sont en liaison étroite avec l'histoire et la culture forézienne. L'exploitation traditionnelle piscicole de ces étangs est historiquement ancrée dans la volonté du Comte du Forez de mettre en valeur son territoire et d'assainir les parties marécageuses de la plaine du Forez.





Etangs de Rodillon



Etangs de Rodillon - Levée de terre séparant les deux étangs

Les étangs ont souvent une échelle non négligeable. Lorsque l'on compare leurs surfaces à celle du secteur du bourg, on se rend compte qu'elles sont équivalentes. Il s'agit donc d'entités paysagères particulièrement importantes. Les étangs foréziens sont des étangs construits avec des levées de terre qui marquent d'autant plus fortement le paysage qu'elles correspondent à des voiries et sont accompagnées d'alignements d'arbres très visibles au niveau du paysage même lorsque l'étang a disparu. Ce qui est partiellement le cas de Saint-Marcellin-en-Forez. Il s'agit d'étangs relativement peu profonds destinés à une utilisation piscicole traditionnelle. Les étangs, souvent contigus, se

vident les uns dans les autres suivant un fil d'eau très lent. Ainsi il n'y a pas de perte d'eau lors de l'exploitation. Au milieu de l'hiver, on vidange l'étang au moyen d'une bonde de vidange. L'étang se vide alors dans un canal de fuite. Les exploitants « récoltent » le poisson réfugié dans le petit résidu d'eau, au moyen de grands paniers en osier. Il s'agit généralement de carpes, (carpe Royale du Forez). L'étang est ensuite remis en eau lentement pendant l'hiver, puis au printemps, il est ensemencé avec des alevins que l'on reviendra pêcher à la saison suivante.



Étang des Plantées

L'impact paysager et structurant de ces étangs ou de leurs traces est important. Leur présence est une source de diversité, où leurs surfaces d'eau viennent rompre la monotonie d'un paysage que l'exploitation agricole rend inexorable. D'autre part ces lieux, à la grande richesse faunistique et floristique, contribuent à la bio-diversité de la Plaine du Forez. Souvent situés à proximité de centres urbains, ils constituent des lieux de promenades appréciés. Enfin, souvent d'origine médiévale, ils font partie de l'identité forézienne. Leur conservation et leur protection sont indispensables à l'environnement historique et paysager.

2. La Mare :

S'écoulant le long du Piémont, c'est l'autre élément structurant de la commune. Son cours était jalonné de hameaux et d'anciens moulins. Ces derniers ont, pour la plupart, disparu. Les biefs et barrages utiles à ces moulins ont pour la plupart survécu.

Les cours d'eau se signalent par les plantations qui les accompagnent sur les berges. Il y a un fort contraste entre ces masses végétales et le reste des terrains. Ceux-ci essentiellement consacrés à l'agriculture sont de formes régulières et s'opposent par leur rectitude aux sinuosités des cours d'eaux. Ce contraste caractéristique doit être maintenu car il forme une identité de la commune.





C'est sur le parcours de la Mare que se trouve également l'ancien pont dit "Pont du Diable", construit vraisemblablement au XIV^e siècle. Il s'agit d'un pont à deux arches inégales. Les parapets ont disparu. La chaussée est réalisée en galets. Il est protégé au titre des Monuments Historiques.



3. Les mares:

Sur le territoire de la Commune les mares sont particulièrement nombreuses. Elles ont fait l'objet d'un inventaire systématique par la FRAPNA (voir annexe). Outre leur rôle historique, elles sont de très remarquables réservoirs de bio-diversité.

4. Le Canal du Forez :

Le canal du Forez a été construit sous Napoléon III à partir de 1865, pour permettre l'irrigation du sud de la Plaine du Forez. La construction de cet ouvrage a été longue, et ce n'est seulement que dans les années 1960 qu'il fut achevé sur près de 44 Km. Il prend son eau au débouché des Gorges de la Loire à Grangent et se déverse à Boën dans le Lignon. Il comprend deux artères secondaires, celle de l'Hôpital Le Grand (8 Km) et celle de Poncins (13 km).¹

D'une largeur constante, ce canal est peu profond. Son rôle étant uniquement dévolu à l'irrigation, aucune circulation fluviale ne s'y déroule.

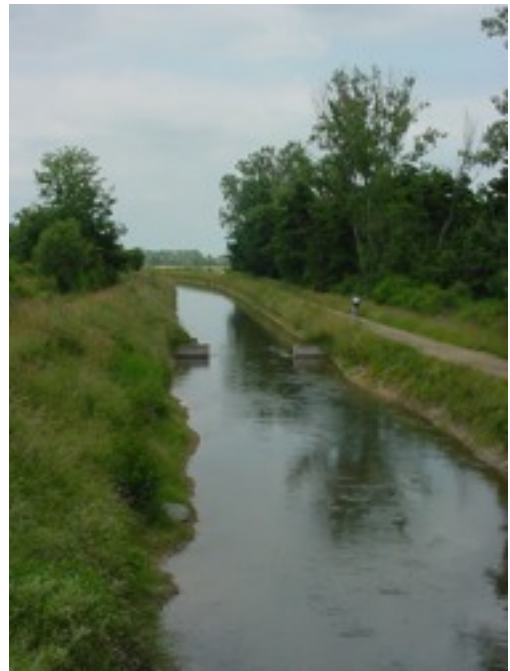
C'est l'un des éléments structurant de la Plaine du Forez avec la Loire et les réseaux des étangs.

Sur la traversée de Saint-Marcellin, son parcours est jalonné d'ouvrages d'art, spectaculaires pour certains. Trois ponts réalisés en pierres permettent le franchissement du RD 102, du Rd 498 et du RD.

Vers le lieu-dit "Aboën", se trouve le croisement entre le canal du Forez et la Mare. A cet endroit le canal est situé sur une digue au-dessus du niveau de la Mare. Un aqueduc, dit "pont double" permet le franchissement du canal sur la Mare. Il s'agit d'un pont réalisé en pierre, une triple arche enjambe la rivière; De part et d'autre du canal, un chemin pavé permet le passage du pont pour l'entretien. Des gardes-corps métalliques assurent la protection au vide. D'un dessin sobre ce garde-corps s'amortit sur des potelets en fonte décorée de motifs végétaux.

Plus loin, le canal enjambe une route par le biais d'un tunnel en pierre; Sur tout ce secteur le canal est à un altitude très supérieure au niveau du sol naturel. Cette digue est aussi un élément déterminant du paysage du canal du Forez.

¹ Etienne Desfonds : Le grand Chemin d'eau - Le canal du Forez - in Bulletin de la Diana p: 410 - 430







C. Le Piémont :

1. Les hameaux du Piémont :

La commune étant entre plaine et colline une partie de ces hameaux sont situés sur le Piémont.

Caractéristiques : Les hameaux diffèrent profondément de ceux de la plaine, pourtant très peu éloignés.

2. Les anciennes carrières :

A la limite de la commune de Saint-Marcellin-en-Forez et de la Commune de Périgneux se trouve le site d'une ancienne carrière. Cette carrière avait pour but l'extraction d'un granit particulièrement dur. Il a servi à la confection de pavés de rue. C'est notamment cette carrière qui a assuré la fourniture des pavés parisiens. Le site grandiose domine le cours du Bonson, dans une vallée assez profonde. Des remblais imposants sont les restes de taille des pavés; Aujourd'hui désaffectées ces carrières demeurent des éléments importants de l'histoire et du paysage de Saint-Marcellin-en-Forez.





3. Vues et Cônes de visons :

La topographie de la commune offre des panoramas particulièrement intéressants soit vers la plaine du Forez et la Montagne du soir (en regardant au Nord) soit vers les piémonts en regardant au Sud.

Si l'ensemble de ces points de vue ne mérite pas une attention très particulière, certains méritent en revanche une attention soutenue.

4. Les vues vers le Sud :

Ces vues touchent une partie importante du bourg médiéval. Ces vues se décomposent en plusieurs plans :

Un premier plan montre l'arrivée immédiate sur le bourg. La ripisylve de la Mare borde le regard à l'Ouest. Au second plan se détache le bourg avec ses différentes tours qui accentuent et mettent en valeur le caractère horizontal de l'ensemble urbain (canopée des toitures), ce sont : la flèche du Clocher, les tours d'escaliers du manoir du Vieux Colombier, de l'ancien Hôtel de Bouthéon. L'arrière plan (lointain) montre le cirque du piémont en allant sur St-Bonnet-le-Château. Cet arrière-plan très végétalisé, est ponctué par quelques hameaux ; c'est une richesse notable de Saint-Marcellin-en-Forez.

Les chemins sont souvent bordés de haies végétales. Le paysage est de sorte marqué par le découpages des chemins.



5. Les vues Vers l'Ouest :

Les vues depuis les Plantées assurent des vues comparables. en direction de l'Ouest.





6. Les vues vers le Nord :

Les vues dominantes sur le bourg permettent de dominer le village et d'offrir des perspectives très éloignées sur la plaine du Forez. Depuis le bois de Rachaset, ces vues sont particulièrement remarquables et méritent protection.





Vues vers l'Est :

C'est essentiellement la butte de Batailloux qui est le plus immédiatement perceptible. Le paysage a perdu une partie de son intérêt par la disparition des cheminées qui signalaient au loin la zone industrielle de Saint-Marcellin. Les montagnes du matin (Monts du Lyonnais) se distinguent au dernier plan;



VII.HISTOIRE

L'histoire de St-Marcellin est connue par le travail d'érudits locaux. Le dernier en date étant l'Abbé Paul PINTON « Un village Forézien, Saint-Marcellin » - 1984. Dans l'attente d'éléments nouveaux, cette publication, au demeurant référencée, est notre seule source exploitable dans le cadre de cette étude. D'autre part, différentes interventions archéologiques dans le secteur nord du bourg castral complètent nos connaissances.

La mention de l'église en 984 (Dufour - Dict. Top., col.893) ne peut plus aujourd'hui retenir l'attention. C'est donc bien plus tard que les premières mentions se font jour.

1225, pour la première mention de l'église (Pouillés de l'église de Lyon, l'église est citée à la collation de Jocerand de Saint-Bonnet, chanoine de l'église de Lyon ²).

La première mention du château est après 1241, lorsque Guy IV teste en faveur des moniales de Journeyce pour ses vignes à Saint-Marcellin.

Le bourg est cité au XIII^e siècle, dans divers actes, émanants pour la plupart du Comte de Forez. Saint Marcellin semble avoir constamment fait partie du domaine des comtes de Forez. Un capitaine châtelain tient le Château. En 1289 C'est Pierre Mareschal, Chevalier; En 1298, c'est le tour de Renaud de Langes, clerc du comte, qui tient en cumul la Châtellenie de St-Marcellin. Jean Mareschal en 1328, damoiseau, avoue au Comte sa maison dite du Colombier. Il passa ensuite aux ducs de Bourbon, puis fut annexé avec le Forez au royaume de France sans n'avoir jamais fait l'objet de démembrement de suzeraineté. Durant le Moyen Age, Saint Marcellin était une place forte importante.



Nicolas Sanson - Segusiani - Partie du diocèse et archevêché de Lyon - 1659

² in : Christian Le barrier - Chantal Delomier : Saint-Marcellin-en-Forez - Secteur nord de l'église - SRA - Sept. 1994

VIII.L'ÉVOLUTION URBAINE

Le bourg cadastral de Saint-Marcellin-en-Forez est une forme urbaine héritée du moyen-âge particulièrement remarquable. Mais cette structure primitive a évolué dans le temps au fur et à mesure du développement de la Commune.



Vignette ARMORIAL DE Guillaume REVEL - Vers 1450 - Bibliothèque Nationale

D. Formes Urbaines :

La forme générale de la partie agglomérée du bourg de Saint-Marcellin-en-Forez est structurée en « étoile de mer ». Un noyau central dense, composé de deux parties bien identifiables et qui épouse une forme vaguement circulaire correspond au développement médiéval, les deux parties constituantes étant les deux remparts successifs.

Le Bourg étant dès l'origine implanté sur un croisement de voies importantes, il s'est développé le long de ces deux axes. Le développement industriel des Plantées, a créé un deuxième pôle d'attractivité. Celle-ci s'est d'autant plus développée que la ligne de chemin de fer desservait la zone industrielle.

E. Comparaisons :

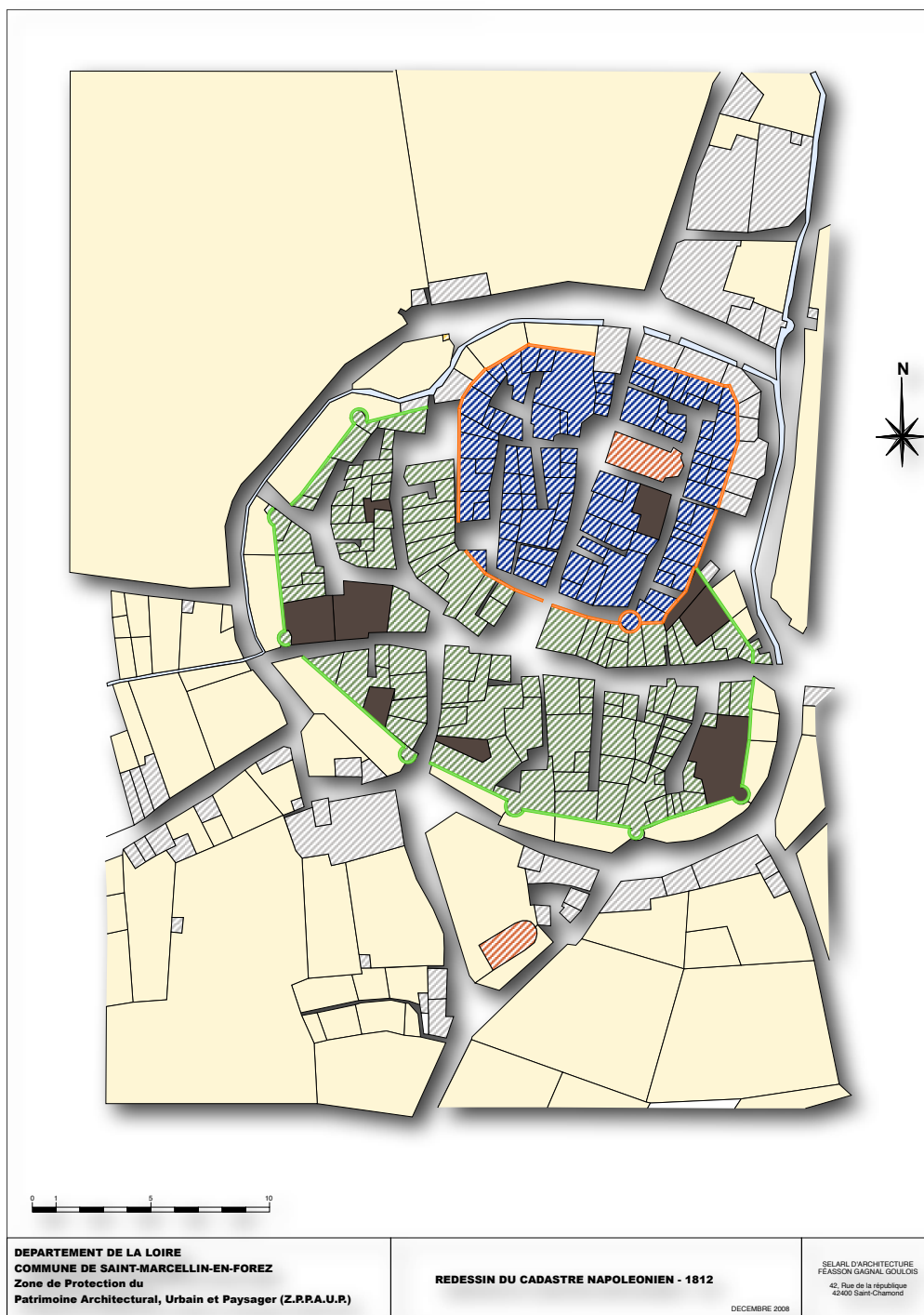
1. Comparaison des cadastres 1813 - 2007

Malgré la relative imprécision du cadastre de 1813, il est possible de procéder à une superposition de cadastres.

1. Le cadastre de 1813 :

Ce que l'on observe :

- La structure générale du bourg primitif est très proche de l'actuelle.
- On distingue clairement les deux enceintes plus complètes que de nos jours.
- Le bief alimentant les anciens fossés n'est pas encore abandonné.
- Peu de constructions sont venues s'établir le long de l'extérieur des courtines à l'emplacement des fossés.
- A l'intérieur de la deuxième enceinte, les espaces libres sont relativement nombreux, notamment le long de l'actuelle Avenue de la Libération, ou l'impasse Besset, le long des courtines.
- L'église est dans sa forme ancienne, avant son agrandissement de la première moitié du XIX^e siècle.
- Le donjon est encore en élévation (il sera abattu suite à son effondrement en 1860).
- La porte Besset est en partie en place, la tour carrée qui l'accoste également.
- Au sein de la première enceinte, un espace libre assez important se situe immédiatement au sud de l'église.

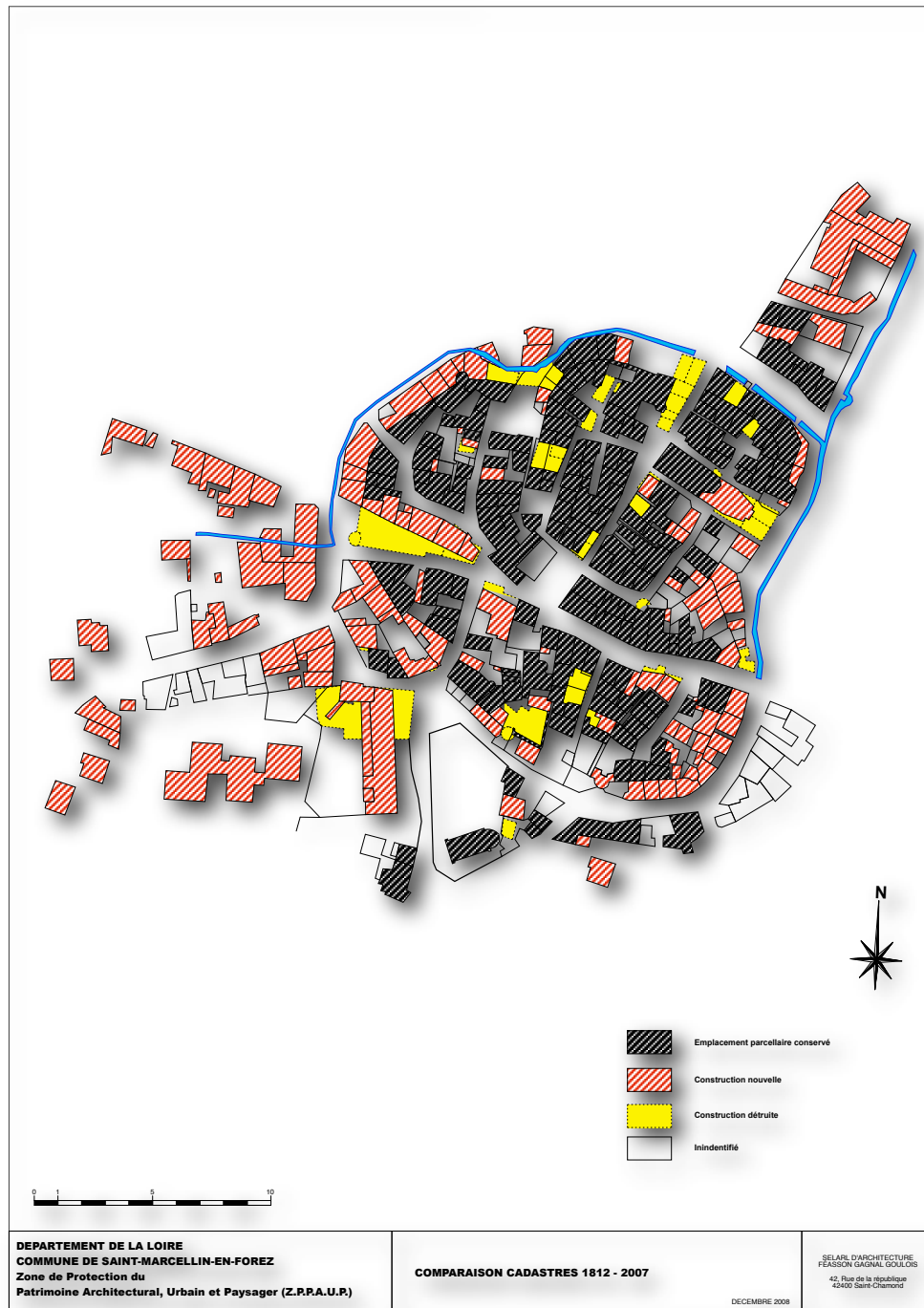


2. Superposition :

La forme globale du bourg ancien a peu évolué, un certain nombre d'occupations parcellaires sont inchangées.

Une densification des espaces libres intra-muros est à noter.

Une nouvelle voirie a été créée (avenue de la Libération), sur des terrains libres. Des constructions ont été édifiées à l'alignement de cette nouvelle voie.



Dans sa partie ancienne, cette voirie a fait l'objet d'un plan d'alignement (1936), qui a « raboté » quelques immeubles. Pour certains, seules les façades ont été reconstruites, en recul (angle de la place des Combattants - Avenue de la Libération).

La porte Sud de la première enceinte, a disparu totalement afin d'agrandir l'actuelle Place des Combattants.

Le bief a été comblé, les espaces contre l'extérieur des enceintes ont été occupés, en englobant plusieurs tours, et peut-être la porte Gaillard.

Deux tours ont été abattues.

3. Evolutions :

La superposition des cadastres a notamment démontré qu'il y avait une conservation importante des occupations parcellaires. Le renouvellement urbain a été limité, ce qui laisse supposer une conservation importante de vestiges médiévaux, dissimulés aujourd'hui.

L'examen sur le terrain doit vérifier si cette occupation parcellaire correspond à des immeubles anciens, ou à des reconstructions in situ.

4. Première enceinte - XIII^e

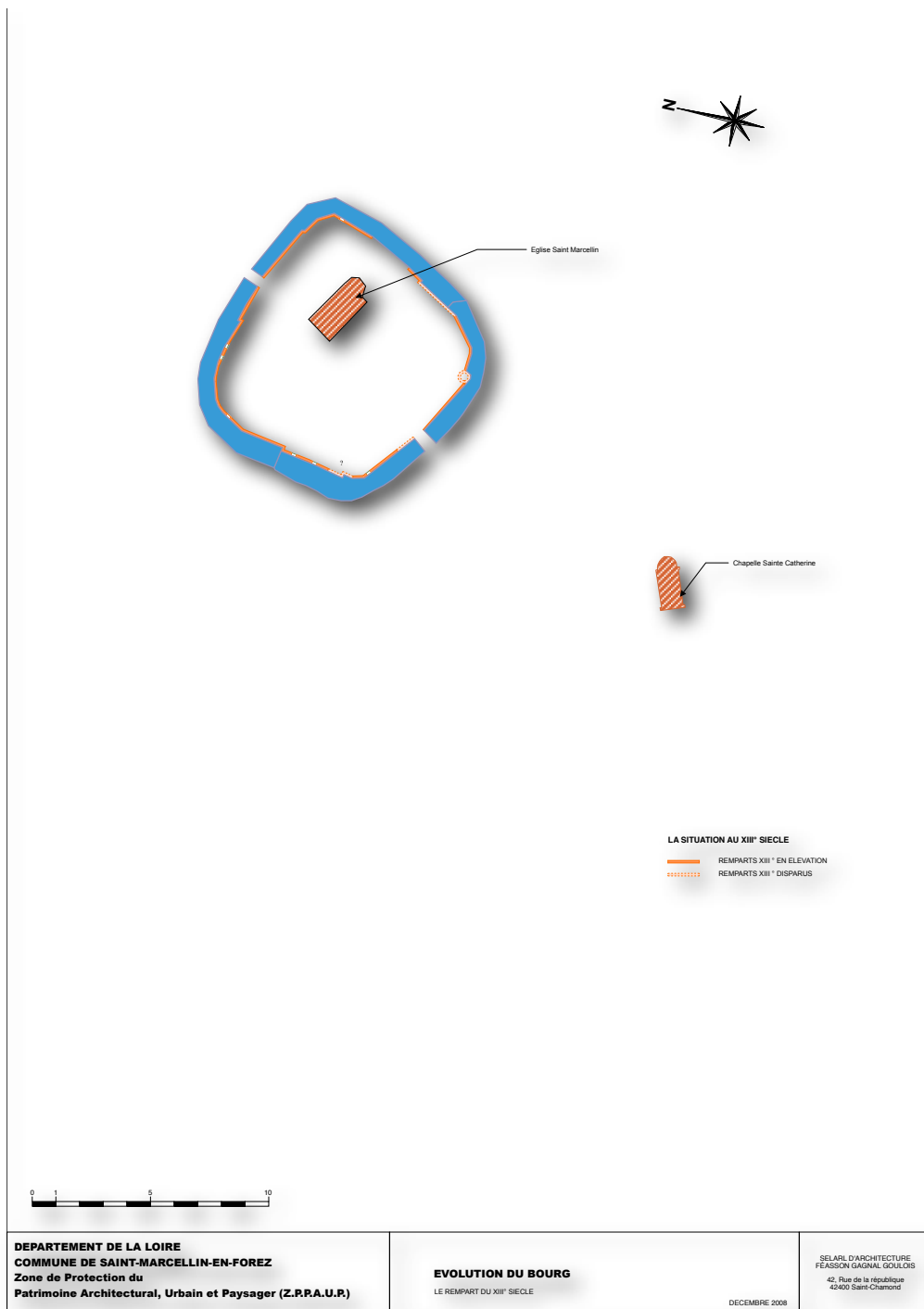
Il s'agit d'un quadrilatère, à angles plus ou moins incurvés, les courtines très hautes sont arasées.

Cette enceinte est traversée suivant un axe Nord-Sud par une voirie principale, le long de laquelle se trouve l'église paroissiale Saint-Marcellin. A chaque extrémité de cet axe une porte fortifiée permet l'accès au bourg castral. Ces deux portes trouvent place dans un décrochement en saillie du rempart. Ce même décrochement se retrouve à l'est et à l'ouest. La représentation de l'Armorial de Revel (vers 1450) montre qu'ils étaient surmontés par un hourd.

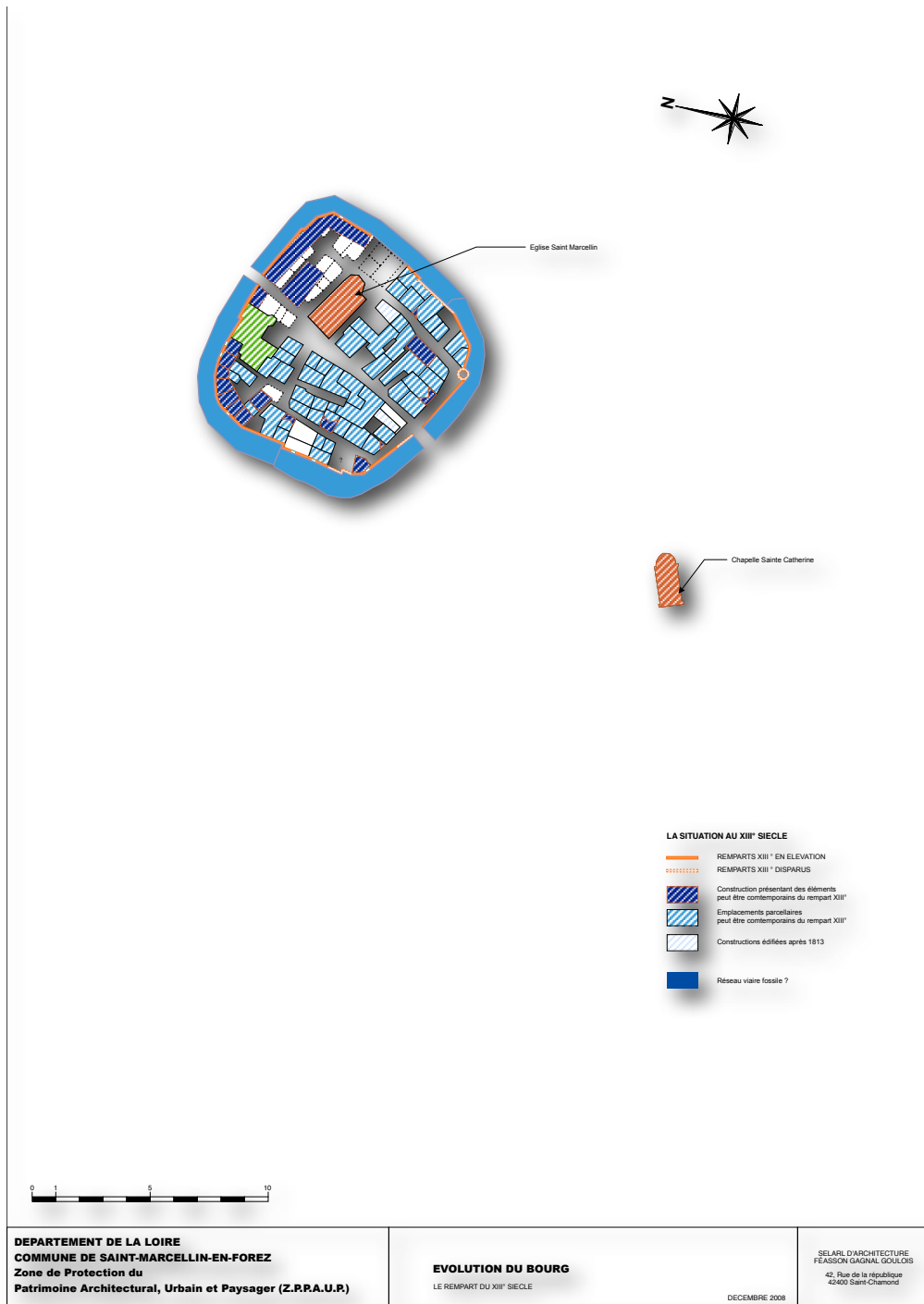
Si l'on regarde avec attention le rempart du XIII^e siècle et en se livrant au simple exercice des tracés parcellaires, on note les faits suivants :

La ville murée est coupée en deux par l'axe reliant les deux portes. La partie Nord, autour de l'église présente des lignes parcellaires conformes globalement à ce qui est énoncé ci-dessus. Le rempart englobe dans un rectangle circonscrit cette partie du bourg.

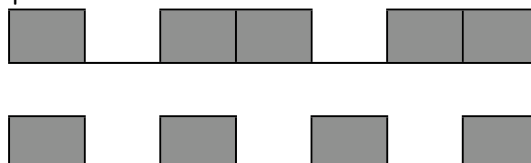
Vers l'entrée de l'église le voie s'élargit en biseau, entraînant avec elle le tracé parcellaire, qui génère du coup l'organisation de la partie Sud de la ville murée. Le rempart prend encore la forme d'un rectangle circonscrit, mais de directions différentes. Cet élargissement correspond à une place interne, servant de parvis à l'église. Cette place, comme souvent au moyen âge, est obtenue par élargissement d'une voie. La forme du rempart du XIII^e siècle peut être assimilée alors à deux moitiés équivalentes d'un rectangle, articulées au Sud et s'ouvrant au Nord.



Les études archéologiques réalisées au nord de cette enceinte, ont démontré, qu'il s'agissait d'un lotissement comtal. D'après les terriers, ce lotissement, situé à l'intérieur de cette première enceinte, est essentiellement constitué de celliers. Les maisons d'habitation sont rares.



Ce lotissement s'organisait sur une trame carrée de 4.50m X 4.50m. Ce module de base peut soit convenir à la dimension d'une construction, soit à la dimension d'une voirie. On peut ainsi combiner espace construit et espace libre suivant cette trame.



Les études archéologiques ont repéré une typologie de constructions du XIII^e siècle, qui met en lumière un type de chaîne d'angle particulier.



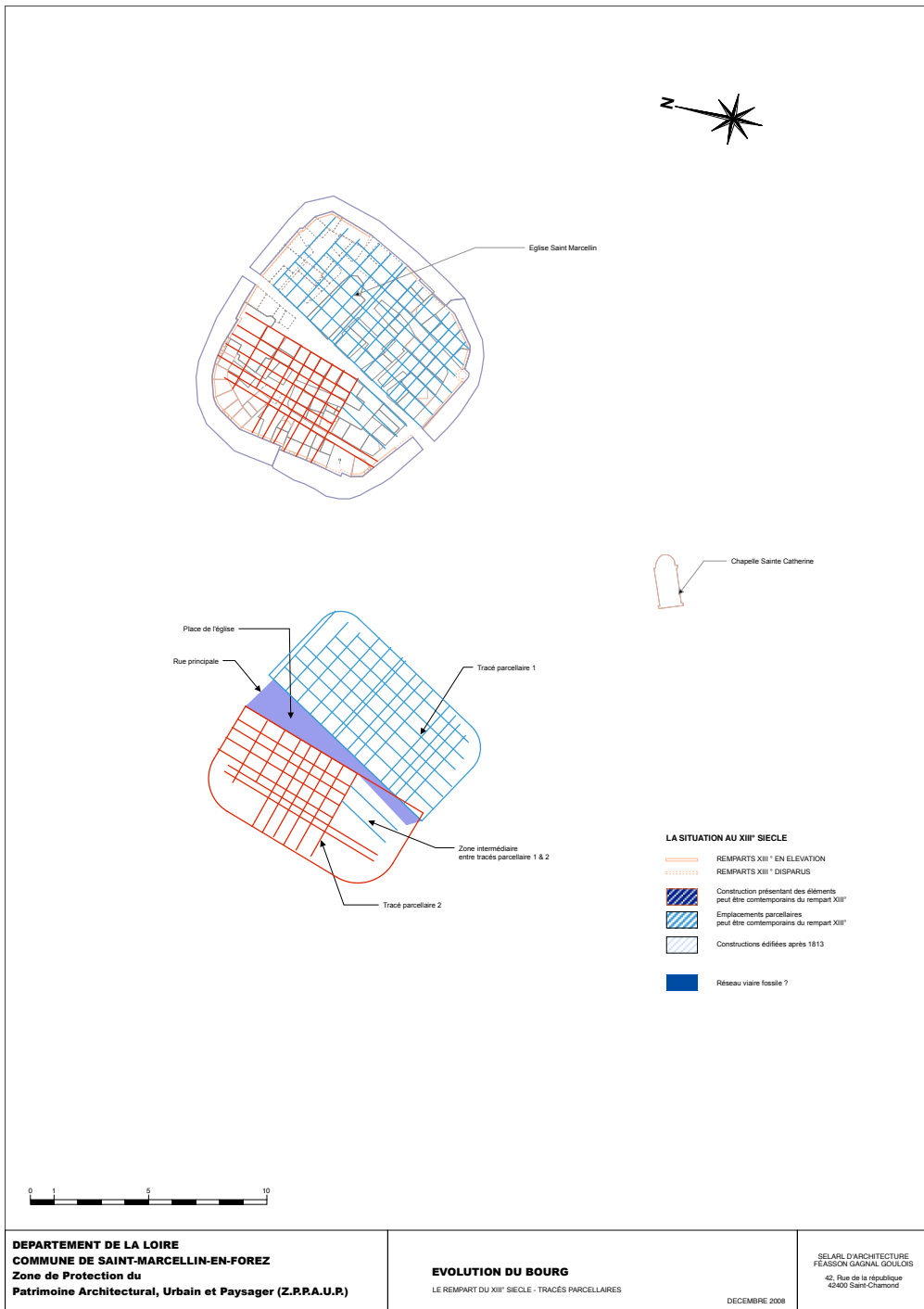
Chaîne d'angle - Rue Valentine

A l'aide de cet élément, il a été possible de repérer dans le bâti un ensemble de constructions pouvant appartenir à ce lotissement. Les emplacements ainsi vus démontrent une bonne conservation du réseau viaire. Certaines constructions enduites empêchent l'analyse.

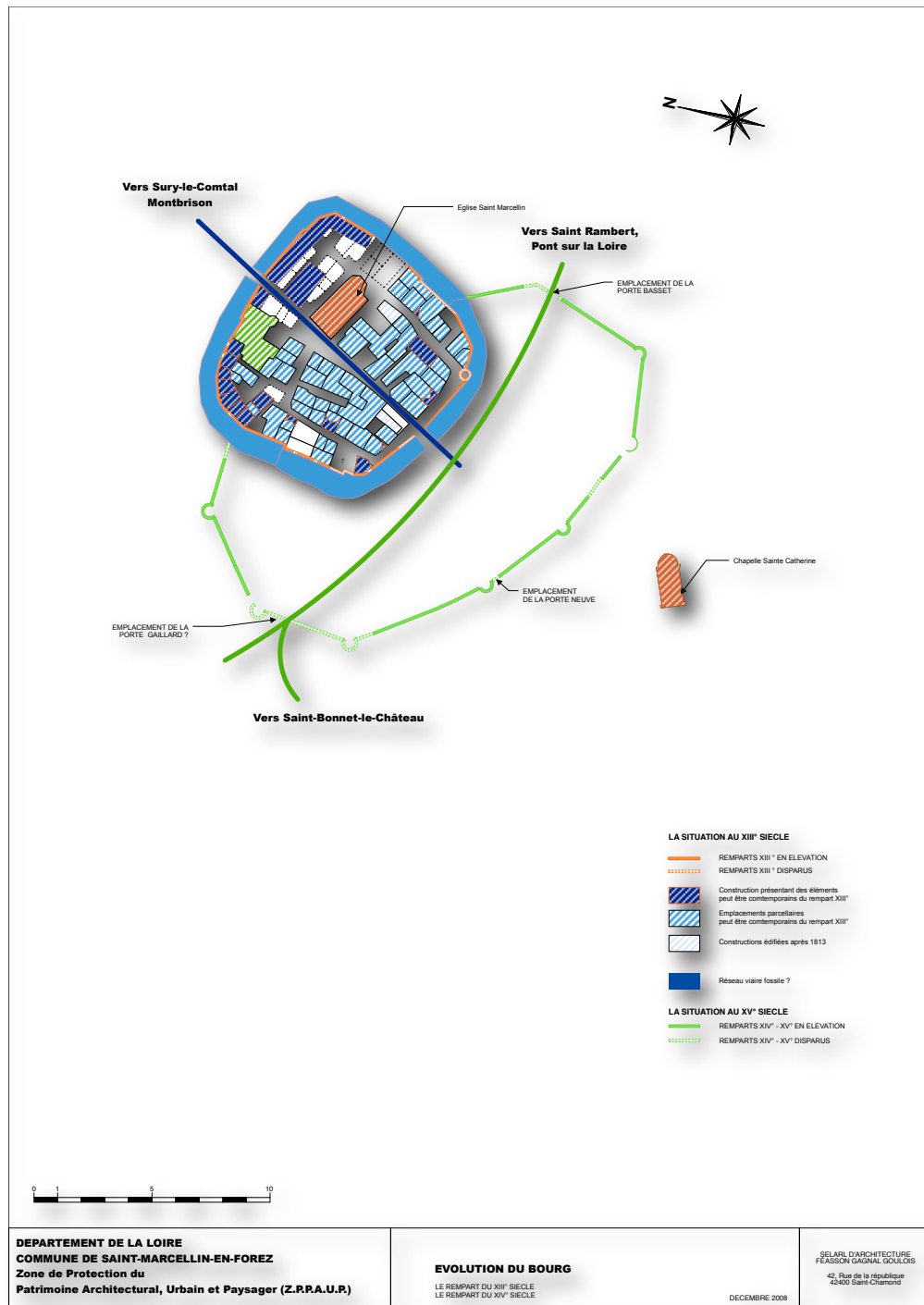
Il y a une anomalie de direction dans l'îlot situé entre la rue de l'église et la place des Terreaux, inexpliquée à ce jour. Faut-il y voir un emplacement particulier, lié par exemple à un cours d'eau ? L'espace libre, visible sur le cadastre XIX^e, au sud de l'église pourrait-il être l'ancien cimetière ? La vocation de ce lotissement était essentiellement liée au stockage. Cependant, quelques constructions à usage d'habitation étaient présentes, apparemment au Nord :

- Ancien logis seigneurial (démoli)
- Maison châtelaine (?), devenue l'Hôtel de Bouthéon, puis la cure,
- Parcelle 123, de destination inconnue.
- D'autres sans doute.

Ces constructions présentent toutes des caractéristiques du XIII^e siècle, et notamment, deux d'entre-elles comportaient une galerie extérieure en bois (parcelles 136 - 123), dès l'origine.

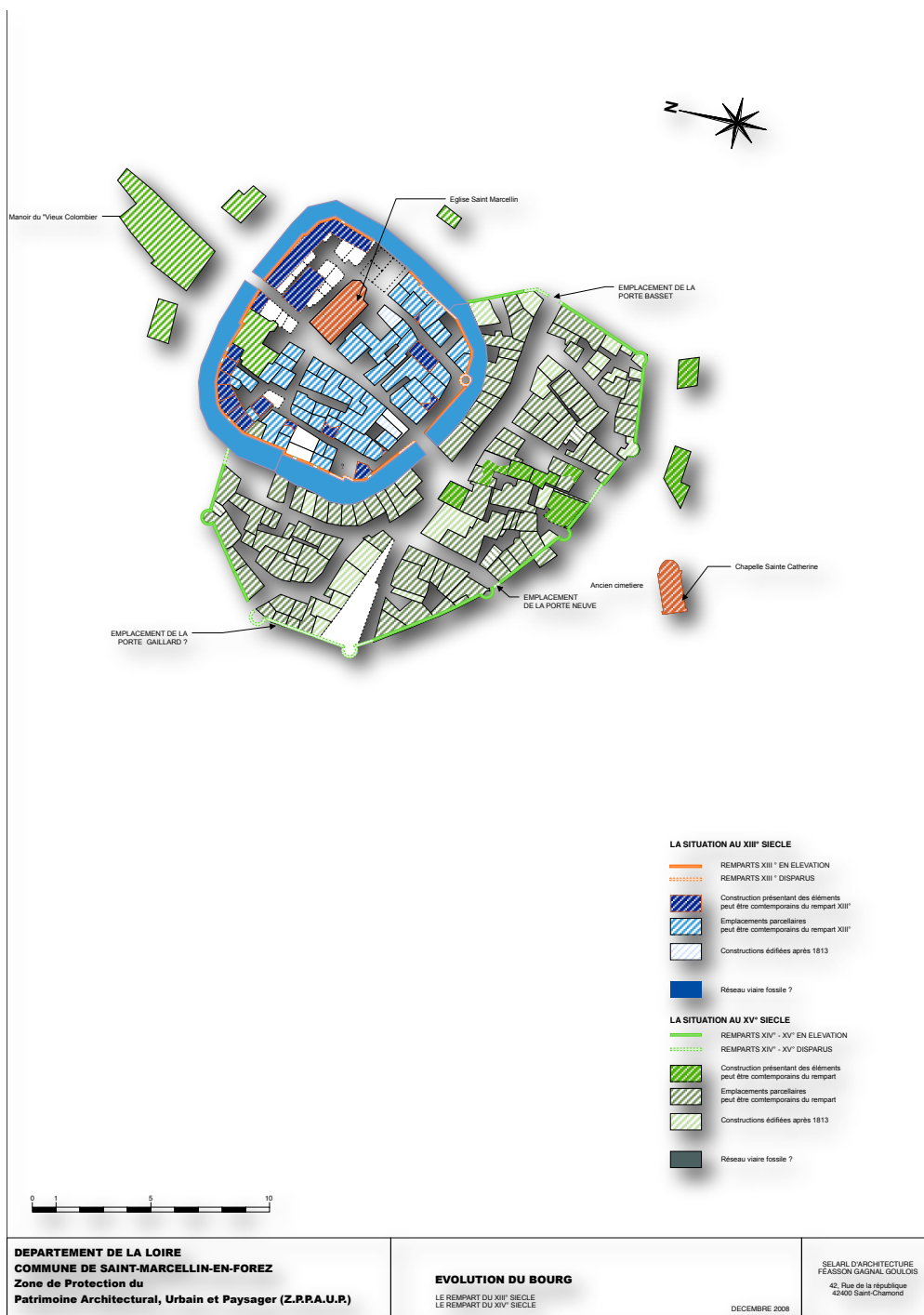


5. Deuxième enceinte (XIV^e - XV^e)



Au XIV^e ou au début du XV^e siècle (avant 1450) une deuxième enceinte a été construite au sud de la première.

Elle a englobé la route (actuelle Avenue de la Libération), desservant primitivement la porte Sud de la première enceinte. Sur cette voie principale, des ruelles perpendiculaires se sont greffées afin de permettre l'accès aux îlots. Ces ruelles butaient primitivement sur les nouvelles courtines.



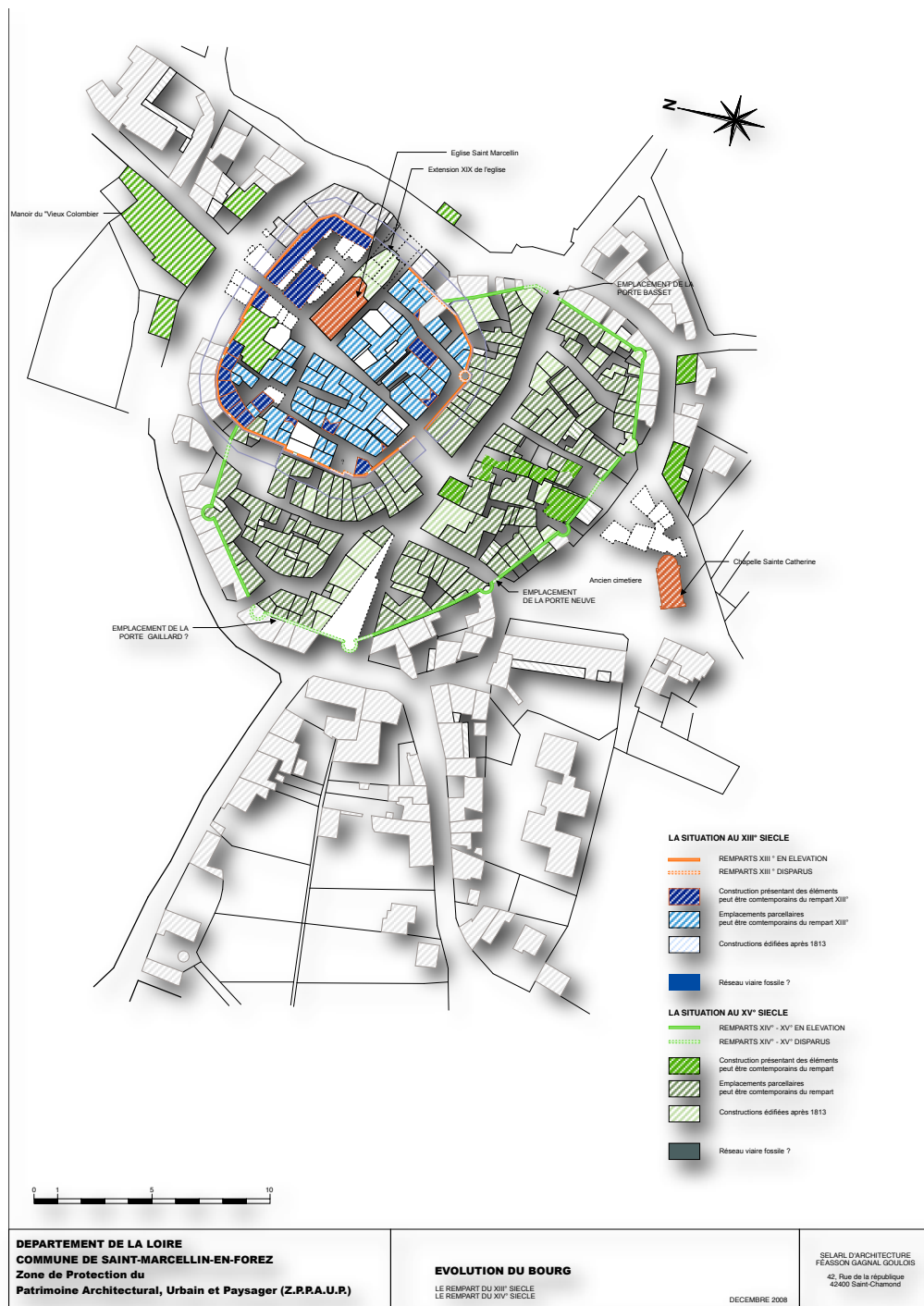
Cette enceinte était, lors de la construction desservie par deux portes, à l'est la Porte BASSET, à l'Ouest, la Porte GAILLARD. Elles ont été complétées par la suite par deux autres : la Porte Neuve s'ouvrant vers à l'ouest, et par la Porte Sainte Catherine, au Sud et s'ouvrant vers la chapelle du même nom.

Au sein de cette nouvelle enceinte on construit des maisons d'habitation, et des maisons de rapport, visiblement édifiées par de riches commanditaires, comme peut en témoigner la qualité de

celles qui subsistent. Il est probable que le rythme de construction ait été assez lent, certains emplacements restant libres jusqu'à une époque relativement récente.

Ces maisons se présentent comme des immeubles à vocation commerciale ou artisanale sur la rue. Dans la cour intérieure on a construit des maisons dédiées exclusivement à l'habitation. Les immeubles en front de rue sont reliés aux immeubles arrière soit par une galerie ouverte en bois, soit par un passage couvert sous la première. Enfin sur les parcelles les plus profondes, sont parfois édifiés des bâtiments plus sobres, peut être dévolus aux services, ou au rapport. Notons que, très souvent, ces immeubles prennent le jour par des baies en reperçage dans les courtines.





A l'extérieur de cette deuxième enceinte se trouve un ensemble de constructions hors les murs. La chapelle Sainte Catherine, de dimensions restreintes, est une construction du XIII^e siècle. Elle était entourée d'un cimetière, remplacé depuis par un parking. Dans ce secteur est également signalée une maladrerie, de localisation inconnue. Plusieurs maisons de la fin de l'époque médiévale se situent le long des anciennes courtines.

Au nord se trouve l'ensemble formé par le manoir dit du « vieux colombier », et quelques constructions du XVII^e siècle. A proximité du manoir se trouve une maison importante du XVII^e siècle.

Son rôle de carrefour de voie importante, va continuer avec le temps, les deux axes principaux continue leur rôle de moteur structurant l'urbanisme de la commune. En direction de Saint-Bonnet-le-Château, à la sortie du village, va s'aménager un mail planté. Il était destiné à recevoir les marchés, faute de place dans le bourg médiéval. Il est structuré par deux contre-allée plantées.

Le développement à l'est en direction des Plantées et de Saint-Rambert, s'étire en village rue.

A l'opposé se développe le long de de la Route départemental n°102, un mail planté. Celui-ci est composé autour du boulevard central bordé de part et d'autre d'une contre allée, bordée elle-même de platanes.





VI. LISTE DES MONUMENTS PROTÉGÉS

De son passé médiéval, Saint-Marcellin-en-Forez a conservé plusieurs monuments dont quelques uns sont protégés au titre des Monuments Historiques.

***Pont du Diable à Vérine - 12^e siècle / 14^e siècle :**

Classement par arrêté du 16 mars 1921
En totalité

***Chapelle Sainte-Catherine (ancienne) (cad. B 59) 13^e siècle :**

Inscription par arrêté du 12 juillet 1978
En totalité

***Église 13^e siècle / 14^e siècle :**

Inscription par arrêté du 16 janvier 1939
Nef, pignon de façade, tour du clocher sous le clocher

***Maison, rue de la Gare 16^e siècle (aujourd'hui avenue de la libération) :**

Inscription par arrêté du 16 avril 1931
Façade sur rue

***Manoir du Colombier (cad. B 420,421,1624,1625,1628) Deuxième quart du 17^e siècle, 18^e siècle**

Inscription par arrêté du 9 décembre 1983
Façades et toitures sur rue et sur cour y compris le mur d'enceinte et la porte fortifiée avec sa bretèche au rez-de-chaussée ; la grande cuisine avec sa cheminée et salle dite des Boiseries avec son décor au premier étage ; la chambre à alcôve avec son décor.

VII. LES SITES ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUES

A. Les Époques Préhistoriques Et Antiques

Il n'y a pas eu de découvertes majeures sur la commune de Saint-Marcellin-en-Forez pour ces périodes. Le site archéologique le plus important demeure celui du Suc de la Violette, où quelques découvertes ont été réalisées. Elles concernent les périodes préhistoriques.

A la fin du XIX^e siècle (1884), un trésor monétaire a été découvert au lieu dit BATET. Il était constitué de cinq cent pièces datant de la fin du IV^e siècle.

B. L'époque Médiévale :

C'est la période la plus richement représentée sur le territoire communal. Ceci est dû pour partie au rôle joué par le bourg sous la volonté du Comte de Forez.

La situation entre plaine et "montagne" et la présence de voies de communications importantes vers le Massif Central et le Velay sont à l'origine de la création du village fortifié du XIII^e siècle.

En effet Saint-Marcellin-en-Forez se trouve au carrefour du Grand Chemin de Forez et des voies venant de la région lyonnaise en direction du Sud Ouest (Toulouse) en passant par le Puy-en-Valay. Enfin, sa situation de dernière étape avant la montagne a été déterminante pour son développement.

Mais, si Saint-Bonnet-le-Château, étape suivante vers le Velay, a été une riche ville marchande, il n'en a pas été de même de Saint-Marcellin-en-Forez.

Ce que terriers et archéologie nous apprennent, c'est que ce bourg, dès son origine a été conçu comme une sorte relais où étaient entreposées marchandises et produits de récolte.

Cette vocation donnera sa forme "urbaine" et juridique au lotissement comtal de Saint-Marcellin-en-Forez.

1. Le lotissement comtal :

Depuis maintenant une quinzaine d'années, la connaissance archéologique du Saint-Marcellin médiéval s'est considérablement approfondie. Des opérations, situées au Nord du premier bourg, ont permis de comprendre l'organisation des constructions intra-muros, leur mode d'implantation et leur destination. Ainsi, remparts et constructions sont intimement liés.

L'examen de la partie la plus ancienne démontre la quasi absence de bâtiments de caractère prestigieux, hormis la maison châtelaine et l'ancien logis seigneurial aujourd'hui disparu. Par contre on trouve un nombre important de maison de petites dimensions. Elles sont disposées suivant une trame à peu près régulière d'environ 4,50 m par 4,50 m. Ces petites maisons paraissent être des entrepôts, ou des constructions destinées à des activités artisanales. Cette organisation rigoureuse, et le fait de la construction simultanée du rempart et des bâtiments internes pourraient bien démontrer une volonté initiale d'établir un lotissement sous l'autorité du Comte de Forez.³

³ Voir plus haut : Christian Le Barrier - Chantal Delomier

2. Les remparts :

Les remparts médiévaux de Saint-Marcellin-en-Forez sont parmi les mieux conservés de la Plaine du Forez.

Des élévations importantes (une quinzaine de mètres) des ouvertures et des structures contemporaines bien lisibles en font tout l'intérêt.

Il s'agit en réalité de deux campagnes de fortifications. L'enceinte primitive a été établie au XIII^e siècle, lorsque le Comte de Forez a décidé de fortifier le noyau urbain. Ce qui est certain (voir rapports archéologiques) c'est que simultanément à la construction du rempart, des constructions se sont établies contre lui. Très vite cette première ligne de remparts est devenue trop exiguë pour contenir un bourg en pleine expansion. C'est aux XIV^e ou XV^e qu'une nouvelle enceinte est construite et englobe très partiellement l'enceinte primitive.

Ces deux enceintes sont relativement bien conservées. Elles témoignent chacune à leur façon de techniques de fortifications différentes.

C'est encore le dessin de l'**Armorial de Revel** et les restes encore visibles qui nous permettent de comprendre ces fortifications.

Tous les crénelages représentés ont aujourd'hui disparu. De même aucune des quatre portes fortifiées n'a survécu. Enfin les anciens fossés (en eau) ont fait place à un "boulevard" urbain entourant les anciennes murailles. Ce fossé était encore visible au début du XX^e siècle.

1. Les remparts du XIII^e siècle:





*Cette tour appartenant à la deuxième enceinte a été démolie dans les années 1970.
C'était l'une des mieux conservée.*

Il s'agit d'une forme grossièrement carrée aux angles adoucis. Cette enceinte crénelée comportait deux portes, une au Nord, une au Sud. (elles ont aujourd'hui disparu). L'enceinte ainsi définie était armée de quatre tourelles en encorbellement aux angles. Au centre de chaque face se trouve un décroché du nu de façade supportant un hord de plan barlong. Un haut donjon occupe une partie des courtines Sud (effondré et démolie au XIX^e siècle, sa mémoire subsiste dans une peinture murale de l'actuelle mairie).

La construction des élévations est soignée. Des murs relativement épais (2,00 m à la base), réalisés essentiellement en pierres granitiques, le plus souvent des galets mais aussi des pierres issues de carrière.

Quelques percements contemporains de la construction sont encore visibles : il s'agit de baies géminées, ou d'une baie quadripartite réalisée avec un linteau monolithique creusé d'arcs en plein cintre. Les pilettes sont également ornées et trahissent l'appartenance nobiliaire des logements situés sur l'arrière.

Des ouvertures médiévales se sont installées plus tardivement et notamment lors de la construction de la seconde enceinte. Une grande baie à remplage, pouvant appartenir au XIV^e ou au XV^e siècle doit d'être signalée ici.



2. La deuxième ligne de remparts :



Élévation d'une
courtine - partie nord

Les raisons de la construction de cette nouvelle enceinte sont inconnues. Nous pouvons simplement supposer que l'exiguïté de la première enceinte ait nécessité cette opération.

Elle se distingue de la première par une conception différente : l'usage des tours permettant le flanquement des courtines crénelées. A l'origine, hors les portes, il y avait sept tours rondes et une tour carrée. Aujourd'hui seules quatre tours rondes sont partiellement conservées. Il est possible que des vestiges de la tour carrée soit inclus dans des constructions. Ces tours rejetées sur l'extérieur (le demi-cercle est outrepassé) sont armées d'archères-canonnières. Les élévations sont réalisées en galets et pierres locales très régulièrement assisés. Les courtines sont percées d'ouvertures assez haut placées correspondant à l'éclairage de pièces d'habitation situées sur l'arrière. Ces ouvertures ont été percées après coup.



3. Les édifices religieux

Le bourg de Saint-Marcellin-en Forez est dotée de deux édifices religieux médiévaux. Un intra muros et l'autre extra-muros. La multiplicité d'édifices religieux pour des bourgs modestes est fréquente à cette période. La petitesse de la surface disponible à l'intérieur de la première enceinte pose la question de la présence d'un cimetière intra-muros. Un cimetière était par contre associé à la chapelle Sainte Catherine extra-muros, faut-il y voir la raison de la présence de ces deux églises ?

1.L'église Saint Marcellin :

C'est l'édifice le plus anciennement mentionné à l'époque médiévale (1225). C'est une église de la période romane, à nef unique. Elle est couverte en berceau légèrement brisé sur arc doubleau. Cette nef était épaulée par une série de puissants contreforts. Ils sont aujourd'hui englobés dans la construction de chapelles latérales plus tardives (du XIV^e au XVI^e siècle).

Elle comportait primitivement un clocher mur (représenté sur l'Armorial de Guillaume Revel). Ce clocher mur a été remplacé à la fin du XV^e siècle (après 1450) par le clocher barlong que nous connaissons aujourd'hui. La flèche actuelle



Lors de récents travaux de restauration intérieure a été dégagé un ensemble de décors muraux peints, du XV^e siècle. Ces décors ont été restaurés. De même le chœur du XIX^e siècle a révélé un ensemble de décors des années 1850, 1880 et 1920.

n'est que du XIX^e siècle, elle a remplacé une autre de forme similaire (représentation peinture murale fin XVIII^e / début XIX^e dans l'actuelle Mairie).

Le chevet de cette église a été démoli également au XIX^e siècle, pour permettre l'agrandissement de l'église. Un chœur plus développé a été construit dans la première moitié du siècle. Il comprend une travée de nef complémentaire, un faux transept, dont la croisée reçoit une coupole et une abside. Dans le prolongement a été établie la sacristie.

2. La Chapelle Sainte Catherine :



Cette chapelle du XIII^e siècle était hors les murs. C'est un édifice très simple à nef unique et abside plus étroite. Non voûtée elle était couverte par un plafond en bois à trois pans suivant une tradition répandue dans la Plaine du Forez (Chapelle de Cornillon, Eglise de Fontannés, Église d'Aurec, etc...). Ce système de couverture a disparu lors de récents travaux.

Le petit portail roman présente l'originalité de comporter sur son tympan une représentation peinte du martyre de sainte Catherine.

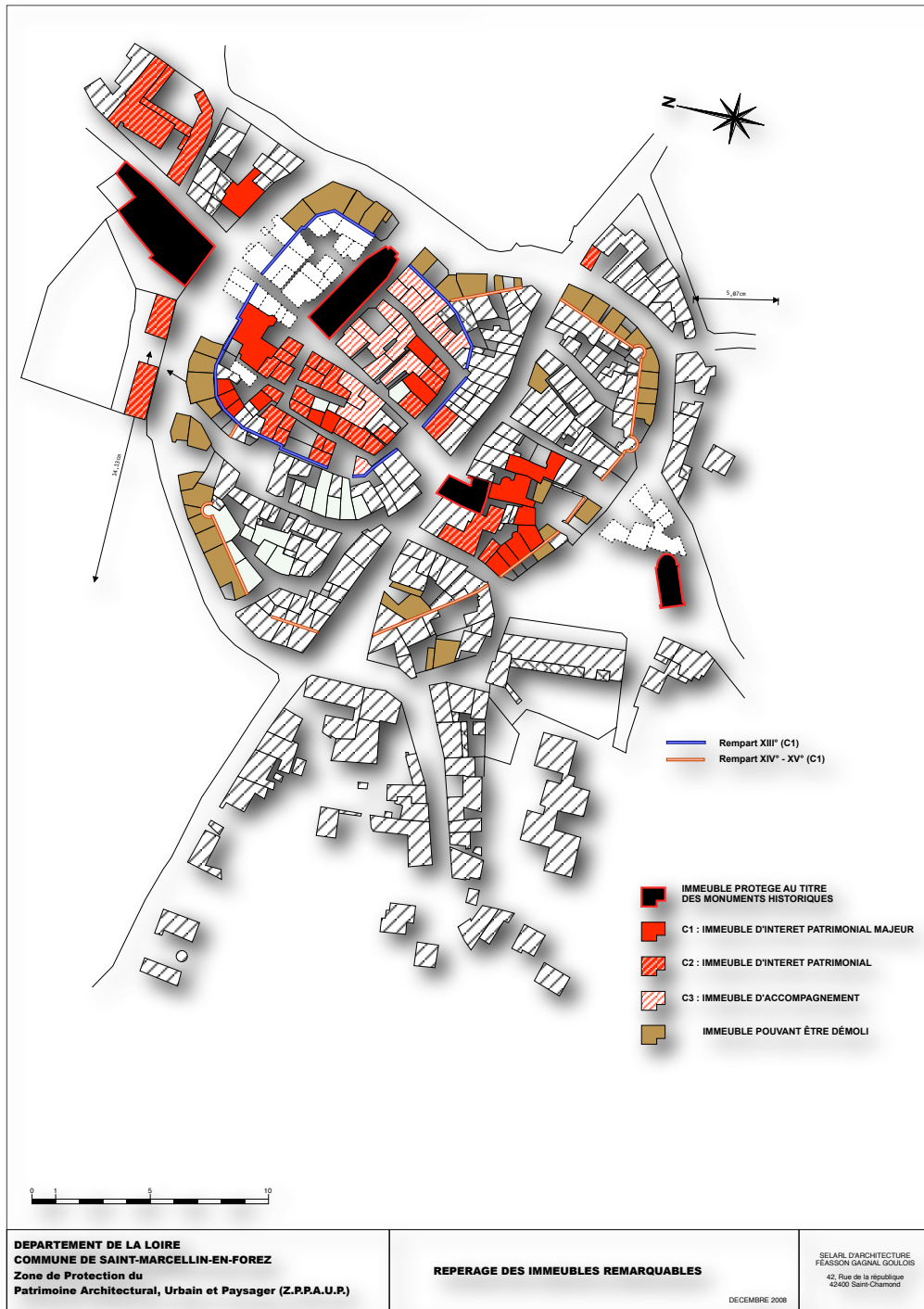
Après avoir été désaffectée, cette chapelle a servi de salle des fêtes, de caserne de pompiers, pour être finalement reconvertie en médiathèque.

Cette chapelle était entourée d'un cimetière (jusqu'en 1882).

Elle est protégée au titre des monuments historiques.



3. L'habitat urbain :



1. La première enceinte :

Les immeubles qui subsistent dans la première enceinte présentent un intérêt certain du point de vue scientifique.

Au sein de la première enceinte, les constructions étaient très modestes. Elles étaient établies suivant une trame d'environ 4,50 m par 4,50 m, soit globalement une portée de poutre de plancher. Elles pouvaient comporter un ou deux niveaux sur rez-de-chaussée.

Les rez-de-chaussée étaient dévolus à l'activité et possédaient une seule ouverture sur la rue; Une fenêtre carrée (parfois deux) donnait le jour à l'espace intérieur. L'accès à l'étage se faisait semble-t'il par un escalier droit intérieur. La pièce d'étage, sans doute d'habitation prenait jour par une baie au chambranle simplement chanfreiné, et pouvant comportée une croisée. Une cheminée donne un caractère d'habitation à ce niveau.

Quelques cas, pour des maisons de caractère plus riche, ont été réalisés en regroupant deux, voir trois trames. Les circulations d'étage étaient assurées par une galerie extérieure en bois.

Quelques édifices au Nord, sont plus significatifs, ce sont :

(1) L'ancienne Cure – maison châtelaine - Ancien hôtel de Bouthéon :

A l'histoire complexe, l'immeuble tel qu'il se présente, est le fruit d'une homogénéisation du XVI^e siècle. La cour intérieure avait perdu son caractère par la disparition de la galerie ouverte en bois qui y prenait jour. La tour d'escalier en vis, reste un élément marquant du paysage du bourg. La porte extérieure est un bel exemple de porte du XVII^e à bossage.

L'intérieur présente quelques restes intéressants, tel que cheminée et pavages médiévaux, plafonds peints, porte armoriée, aménagements du XVIII^e siècle finissant. Des peintures murales se trouvent au dernier niveau.

La distribution des étages était assurée par une galerie en bois. L'étude archéologique préalable a démontré qu'au moins deux galeries se sont succédées au même endroit. Il est possible que dès le XIII^e siècle ce système de circulation ait été en place.

Ce bâtiment a été restauré et aménagé il y a quelques années pour devenir l'actuelle Mairie, et accueillir un espace muséographique dédié à Guillaume REVEL.

A cette occasion, une restitution basée scrupuleusement sur les données de l'archéologie a été réalisée.



(2) La parcelle 123 :

Elle montre des ouvertures de portes à l'étage en arc brisé, et donnant très vraisemblablement sur galerie ouverte disparue. Des investigations complémentaires devraient révéler un immeuble de qualité. Cette maison sans doute plus riche que ses voisines comporte une très belle baie quadruple, ouverture ouverte dans la courtine du rempart (dès la construction de ce dernier).

*(3) La parcelle 104 :*

Une très belle cheminée du XVI^e siècle est bien visible.

A la suite de la précédente, c'est sans doute la seule maison du XIII^e siècle pratiquement intacte. Le rez-de-chaussée a conservé des dispositions anciennes.

D'autres immeubles sont doute dignes d'intérêt, mais les modifications récentes risquent d'en avoir altéré la qualité. Des investigations archéologiques devraient permettre d'en approfondir la connaissance et d'augmenter le corpus du patrimoine local.

Malgré le fait de la disparition totale du bâti, cette description ne saurait être complète sans mentionner les restes de la maison comtale située au Nord du premier bourg castral, les traces d'une cheminée au manteau rond (Manoir de Teillières à Saint-Galmier), et de décors muraux peints ont été les découvertes les plus significatives de cette opération de sauvetage (1993).

**4. La deuxième enceinte :**

Dans la deuxième enceinte, plusieurs immeubles présentent un intérêt patrimonial très marqué :

La nature du bâti change. Cette transformation est très probablement liée à l'arrivée de marchands venus s'établir à proximité du premier bourg castral. La typologie des immeubles est différente : c'est le schéma classique de l'immeuble urbain médiéval, à savoir : Un parcellaire allongé,

perpendiculaire à la voirie. Sur rue, un premier immeuble, un passage donne accès à une cour intérieure, en fond de parcelle, un deuxième immeuble est élevé, relié au premier par une galerie une nouvelle fois en bois. Extérieurement, ces maisons se signalent par les baies moulurées, fenêtres à meneaux à base prismatique. Une tour d'escalier en vis hors-œuvre marque également la construction. Tout ceci affirme le rang du commanditaire. La modestie des premières constructions a laissé place à une architecture plus ostentatoire.



(5)Parcelle 224 :

Cet immeuble de la fin du XV^e, est dans un état de conservation exceptionnel. Il constitue sans doute l'élément de Saint-Marcellin le plus remarquable (Voir étude).

(6)Parcelles 229 - 230 - 231 - 232 :

Cet immeuble remanié plusieurs fois, présentait la seule galerie en bois (XVI^e) à peu près intacte de Saint Marcellin, elle a été démolie en 2004.

(7)Parcelles 221 - 222

Ensemble hétéroclite, sans doute de la fin du XV^e, méritant des investigations complémentaires.

C. La Période Moderne

1. Immeubles de la Renaissance :

Ils sont comme souvent dans cette partie de la Plaine du Forez assez rares. Cependant, il convient de signaler un immeuble particulièrement intéressant. Celui-ci est protégé au titre des Monuments Historiques. Il est situé le long de la Rue de la Libération, et présente une rupture d'alignement. De plan carré il comporte deux niveaux sur rez-de-chaussée. Chaque niveau est séparé par un cordon saillant marquant le niveau de plancher et comporte un appui filant sur modillons. Les baies d'étages ont perdues leurs croisées à meneaux.

Cet immeuble est caractéristique de la première Renaissance. En effet, sa structure demeure dans la typologie du gothique finissant, le style renaissant se cantonne dans les décors de pierre (pilastres engagés, reprise du vocabulaire antique) et la mouluration.



2. Le XVII^e et XVIII^e siècles :

Ces deux périodes sont rares dans le contexte de Saint-Marcellin. Le XVII^e est surtout représenté par le Manoir du Vieux Colombier, et par une maison importante située en face. L'allure générale de ce bâtiment évoque bien le début de la période classique. La porte d'entrée avec son décor



architecturé (pilastre cannelé et engagé à décor ionique, et supportant un entablement) est



caractéristique de la première moitié du XVII^e siècle. Les baies ont encore les marques des meneaux disparus.

3. Les immeubles du XIX^e et XX^e siècles

La construction à ces périodes reste particulièrement modeste. Peu de bâtiments retiennent l'attention. On pourrait ici citer la maison en brique émaillée et polychrome, représentative des l'architecture en brique de la région.



4.

Cimetière

C'est un cimetière dont l'établissement remonte à la deuxième moitié du XIX^e siècle (vers 1880). Il a été placé à proximité des étangs de Rodillon, de l'autre côté de la Mare.

La proximité de l'étang est sans doute responsable du demi-enfouissement des caveaux. C'est ce qui donne ce caractère un peu particulier à l'allée principale. Quelques monuments retiennent l'attention.



D. Châteaux Et Grands Domaines

1. Le Manoir du Vieux Colombier



Il s'agit d'une maison hors les murs, existante depuis le XIV^e siècle (appartenant à Jean Mareschal, seigneur d'Apinac). La maison passa ensuite aux Livet au début du XVII^e siècle. Elle a été en grande partie reconstruite dans la première moitié du XVII^e siècle. Au XIX^e siècle elle échet aux Fournier qui l'ont transmis aux Mazenod, au début du XIX^e siècle. Cette famille le délaissa au profit du château neuf édifié dans le parc.

Il s'agit d'une construction complexe qui n'est pas sans rappeler les hôtels urbains de la fin du moyen-âge (Jacques Cœur, Hôtel de Cluny). Sur rue une muraille ferme la cour intérieure; il a l'apparence d'une courtine crénelée avec chemin de ronde. Au-dessus du portail d'entrée est installé un casse-tête en encorbellement.

À l'arrière le corps de bâtiment est particulièrement hétérogène et laisse deviner une structure héritée de plusieurs remaniements. On y retrouve une galerie en bois desservie par une tour hors-œuvre. La plupart des grandes fenêtres à meneaux plats ont disparu.



2. Le Château de Mazenod

La famille de Mazenod, propriétaire du Manoir du Vieux Colombier, a fait construire le château neuf dans la première moitié du XIX^e siècle (vers 1839). L'allure générale se situe encore dans la tradition du XVIII^e finissant. La simplicité des formes fait appartenir cette construction à l'architecture néo-classique. Le maître d'œuvre n'est pas connu aujourd'hui.



Elévation sud - ouest (Coll part.)

Il s'agit d'une construction de plan massé, formée de deux pavillons d'angle en légère saillie et d'un avant corps central. Il est plus étroit sur l'élévation Sud que sur l'élévation Nord, car ouvert sur l'entrée du parc, il est précédé par un vaste perron; cette élévation est en plus complétée par un fronton portant les armes de la famille. Le rez-de-chaussée se signale par l'utilisation de baies en plein cintre alors que l'étage utilise des baies rectangulaires.



Elévation sur parc nord - est (coll. Part.)

Un grand parc paysager de très grandes dimensions accompagne ce château, l'eau y est particulièrement abondante, avec étang et bief.

3. Le Château de Batailloux :



Vue aérienne du Château et de ses abords

Le fief de Batailloux est connu depuis au moins le XVI^e siècle. Mais c'est depuis le XVII^e siècle que l'histoire architecturale du château est lisible. De cette période restent les deux communs et aile en retour, deux tours circulaires. Le château proprement dit a été reconstruit au début du XX^e siècle. Un incendie l'a détruit avant la deuxième guerre mondiale.



Etabli sur une butte dominant les Plantées, sa silhouette est visible depuis les hauteurs de la commune.



Elévation Ouest (coll. Part.)

Aujourd'hui l'ensemble des restes de ce château est occupé par une exploitation agricole. Lentement l'ensemble se détériore.

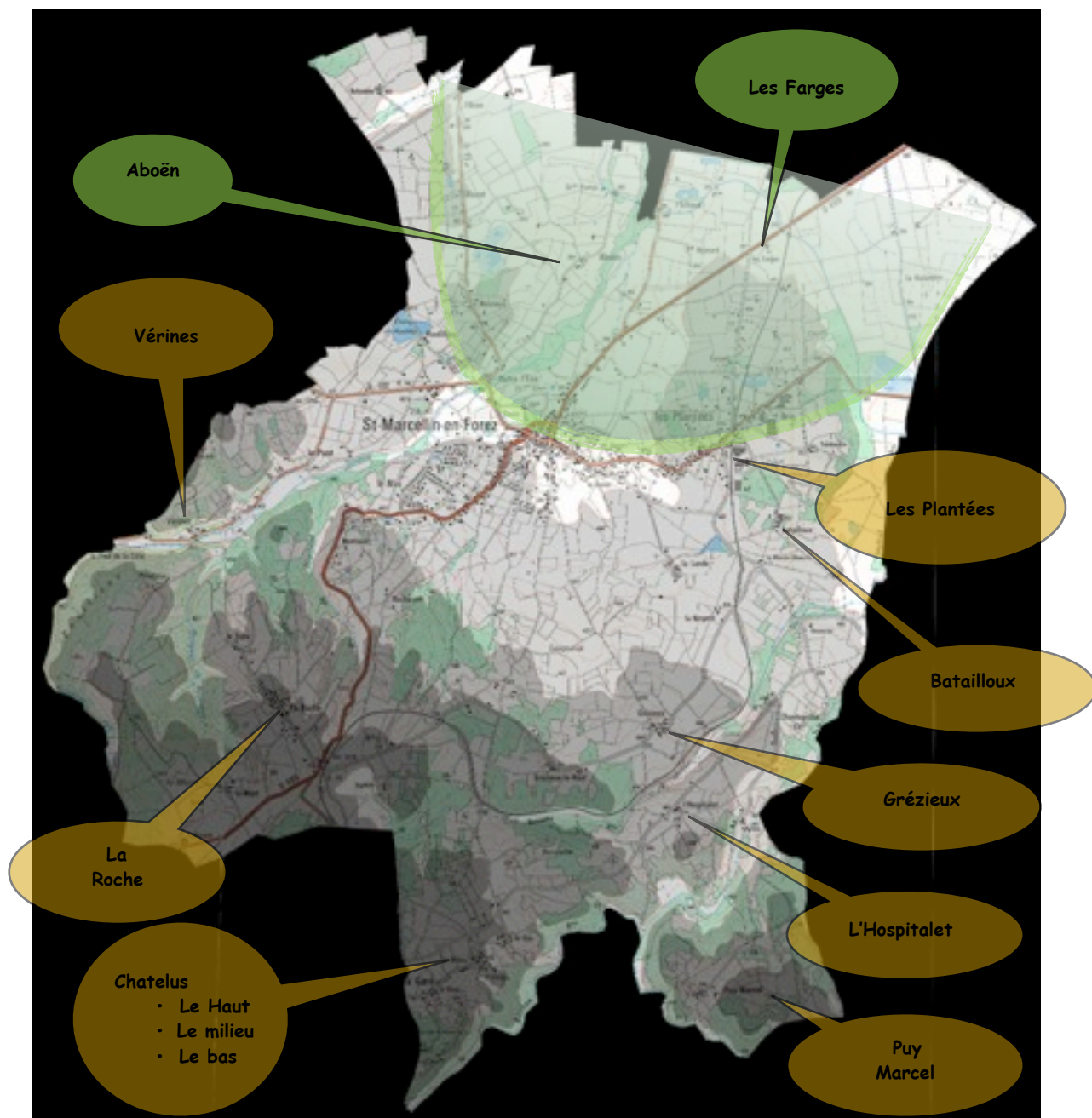


Elévation nord - commons (Patrimoine vivant)





Pavillon - Charpente type Ph. Delorme (adaptée)



E. Les Constructions Vernaculaires

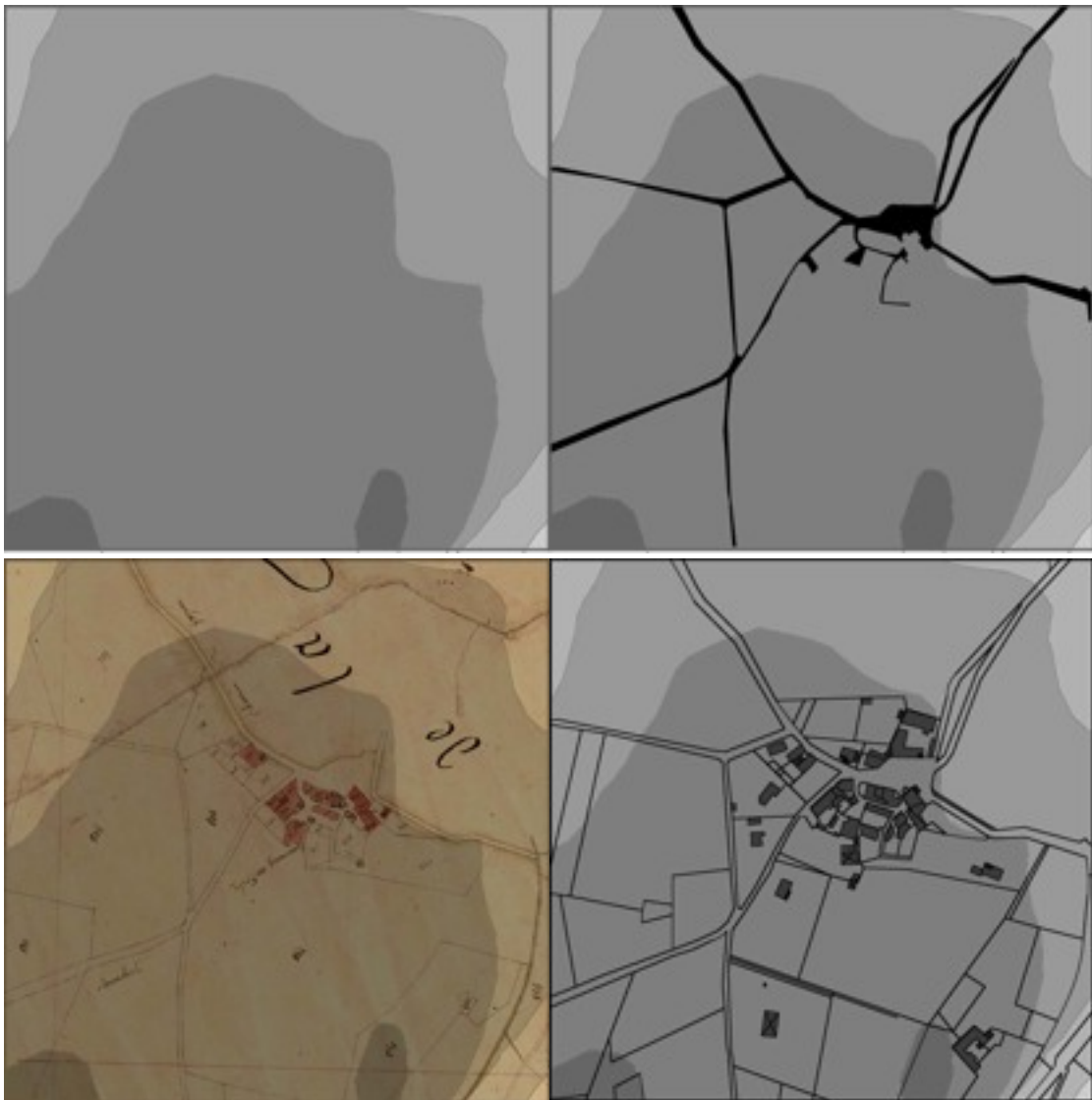
1. Bâtiments agricoles de la Plaine

La forme des exploitations est directement liée aux modes d'exploitation. Les fermes de la plaine se trouvent dans une structure de culture ouverte où l'exploitation se trouve au centre des terres qu'elle exploite. Celles-ci sont le plus souvent contiguës. Les bâtiments sont vastes et ordonnés.

La structure est directement issue des exploitations de la Gaule romaine. Organisation orthogonale autour d'une cour centrale et carrée. L'ensemble est souvent fermé, le portail d'entrée peut être surmonté d'un pigeonnier.



1. Bâtiments agricoles du Piémont



Cela amène à parler les hameaux. En effet à la différence de la zone de plaine, le Piémont agricole est organisé autour de hameaux, de taille comparable, qui regroupent plusieurs exploitations. Ce système représente une autre façon d'exploiter la terre. En zone de plaine, l'exploitation de bonne taille est isolée au milieu des terrains qu'elle exploite. En zone de montagne, les exploitations sont plus ou moins éloignées des terres, et celles-ci sont souvent morcelées en différents endroits des environs. Il s'ensuit une organisation différente de l'espace. C'est un système en étoile. Depuis l'écart ou le hameau, un réseau plus ou moins dense de chemins ou de routes rayonne. Ce réseau viaire permet les déplacements vers les différentes zones de culture.



En cours de ruïnification, on aperçoit vers les piles de terres cuites, les ruines du four.

Les hameaux eux-mêmes sont organisés autour d'un espace central qu'à un rôle communautaire, son appellation varie suivant les régions, en "verdier", "coudert" ou "coaillard". Il n'y a pas vraiment de règle pour l'implantation des constructions. Le plus souvent les constructions sont en retrait de l'alignement qui est assuré par un mur de clôture ou une partie de la construction elle-même. Les constructions s'organisent autour d'une cour centrale sans forme géométrique définie, le bâtiment d'habitation et ses différentes dépendances sont disposés autour de cette cour. Les bâtiments sont de simples constructions de forme rectangulaire ils sont couverts d'un toit à deux pans recouverts de tuiles de terre cuite dite canal. La construction mêle pierre et pisé.



Il existe quelques très rares bâtiments antérieurs au XIX^e siècle. Il s'agit pour certains (Grézieux le vieux) d'un corps de logis appartenant au XV^e ou XVI^e siècle. Un exemple peut être également donné au XVII^e siècle. Ce sont des constructions simples de plan rectangulaires. Construites en pierres locales, elles ne se remarquent que par le soin apporté aux baies et aux chaînes d'angles.



Corps de logis à Grézieux-le-Vieux. XV^e-XVI^e siècle

2. Les pigeonniers :

Les pigeonniers sont particulièrement nombreux sur la commune. Le manoir du Vieux Colombier tire son nom de cette présence. Ils sont surtout présents en zone de plaine et situés, pour la plupart de ceux qui subsistent, le long de la Mare.



Pigeonnier - Aboën

Ces constructions sont le plus souvent réalisées en pisé; De plan rectangulaire et assez élevées ce sont des constructions à l'allure massive. Elles couvertes d'un toit à deux pentes, en tuile canal. Il s'agit de pigeonniers dit en "pied de mulet", c'est à dire qu'ils présentent un décroché de toiture permettant l'envol des pigeons. Ils sont la plupart du temps, construits en pisé. Les murs sont tapissés de rangées de boullins, réalisés soit en poterie, soit en brique.



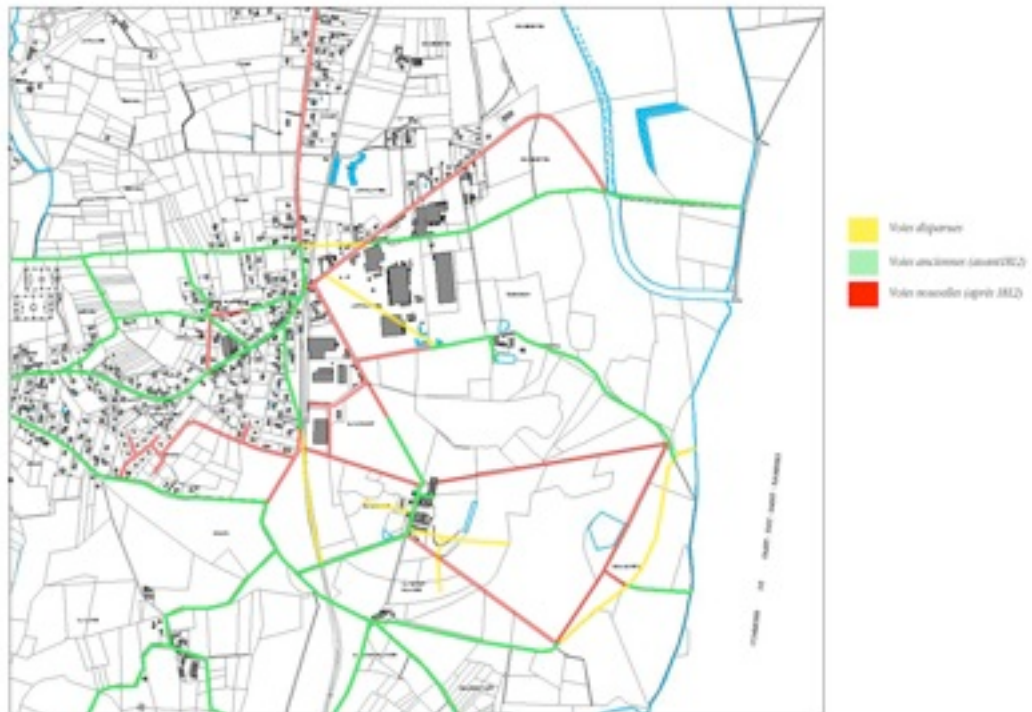
Pigeonnier - Vérines

F. L'architecture Industrielle - Les Plantées :

Très tôt compte tenu de la qualité de l'argile présente en sous-sol, le site a vu le développement de tuileries. Leur développement s'est fait surtout au XIX^e siècle. Le cadastre de 1812 montre déjà une tuilerie sur le secteur.

Cette implantation a aussi partiellement attiré vers elle le chemin de fer à la fin du XIX^e siècle. Les voies de communication ont été profondément modifiées dans le secteur. Les restes des anciennes voies sont encore bien perceptibles.

Les grandes halles ont été plus ou moins bien conservées sur le site. Les cheminées ont pratiquement toutes disparues. Le secteur le plus intéressant du point de vue industriel reste le site de FOREZ-LEVURE.







Notre Dame - Statue en rond-de-bosse - Terre Cuite - XIX^e siècle - Ancienne usine HORDOT



Ancienne briqueterie TARDY - Route de Plantées

Les bâtiments de tuileries abritent four et modelage. Ce sont de très grandes halles construites en maçonnerie de pierres et de briques. Il n'est pas rare de voir la récupération de matériaux de terre cuite impropres à la commercialisation, notamment des grandes briques alvéolées. Ils sont couverts par des toits à double pentes. Les charpentes en bois ont été remplacées par des charpentes métalliques ; ces halles sont couvertes de tuiles mécaniques de terre cuite.

Les baies sont de plusieurs types : baies en arc segmentaire pour les baies d'éclairage courantes, baies rectangulaires et portes en plein cintre.

Ces structures sont directement liées à l'usage de la brique, il est en effet simple de réaliser des systèmes de linteaux en briques, d'autant que les matériaux ne manquent pas sur place. Enfin, l'arc présente l'intérêt d'une homogénéité constructive plus résistante au feu.

Cet ensemble de caractéristiques marque fortement l'architecture de ces bâtiments. Environnés des maisons d'ouvriers des murs de clôture en tuile et enfin à la couleur rouge des chemins, ils confèrent une ambiance paysagère remarquable.



G. L'Habitat Industriel

Associé aux tuileries des Plantées l'habitat des ouvriers, contremaîtres et ingénieurs est encore intact, seule la maison patronale a été démolie dans les années 1970.

Cet habitat présente outre l'intérêt d'utiliser les productions locales en terre cuite (accessoires de toitures, éléments décoratifs divers), de donner une image assez complète de l'organisation industrielle et sociale au tournant du XIX^e et du XX^e siècle.

Il s'agit d'un habitat simple, qui se signale en outre par l'usage de maçonnerie mixte. Ces constructions ont été réalisées dans la première moitié du XX^e siècle.

La grande homogénéité de ce secteur est surtout donnée par l'usage abondant de la terre cuite; une des routes d'accès aux Plantées s'appelle d'ailleurs le "Chemin rouge".



Caserne ouvrière - Route de Plantées





H. Le Chemin De Fer

C'est à partir de 1870, qu'est projetée la ligne de chemin de fer reliant Bonson à Sembadel (43). Cette ligne a été conçue pour acheminer le bois depuis les zones très boisées des Montagnes du Soir, vers le bassin stéphanois, alors en pleine expansion industrielle. Ces bois étaient notamment nécessaires pour l'étalement des galeries de mine; Le premier tronçon (Bonson - Saint-Bonnet-le-Château) a été réalisé en 1873, le tronçon suivant Saint-Bonnet-le-Château / Craponne seulement en 1897, et enfin Craponne / Sembadel en 1902. Ce n'est pas moins de 500 mètres de dénivelé que cette ligne doit parcourir sur 66 Kms. Pour ce faire elle évite les creux pour maintenir au mieux une pente constante. C'est ainsi que passant à proximité de Saint-Marcellin elle dessert la zone industrielle des Plantées.

A partir de 1900, cette ligne de chemin de fer va être utilisée par les briqueteries, pour assurer la diffusion de ses productions. Les encadrements de fenêtres et de portes en briques, les couvertures et leurs accessoires influenceront alors réellement la production architecturale régionale.

Une gare sera construite à la même période aux Plantées, un embranchement ferroviaire desservira les usines.



Le parcours de la ligne de chemin de fer sur le territoire de la commune comprend quelques ouvrages.

III. TYPOLOGIE DES CONSTRUCTIONS

A. L'habitat Urbain :

Les constructions sont très simples dans leur forme. Il s'agit de constructions sur plan carré, de petites dimensions ; 5,00 m X 5 ,00 m environ. Elles s'élèvent sur un ou deux niveaux sur rez-de-chaussée.

Quelle que soit la qualité des immeubles, les modes constructifs restent les mêmes. Comme souvent répété dans ce rapport, le système de circulation extérieure en bois est très fréquent durant toute la période médiévale. Ces galeries étaient réalisées simplement avec une structure de poutres et poteaux, à l'image des constructions en pans de bois. L'ourdissage des gardes-corps était réalisé en brique.

A. Mode De Construction

1. Les Maçonneries :

1. Les maçonneries de pierres

Elles sont réalisées en matériaux de provenance locale. Le galet de granit est fréquemment utilisé. Très régulièrement assisé, il confère au parement un aspect visuel assez remarquable. La pierre de taille est également utilisée. Le granit est le plus utilisé, et notamment lorsque la taille demeure simple. Dès que celle-ci se complique, le recours au grès houiller provenant de la région stéphanoise est utilisé.



2. Le pisé :

Le pisé est caractéristique de l'architecture de la plaine. Au fur et à mesure que l'on s'élève dans le Piémont, il se fait plus rare.

L'usage du pisé est très certainement ancien à Saint-Marcellin. Il y a plusieurs exemples de construction en pisé ne présentant aucun de joint de banche à la chaux. Ce sont donc des constructions antérieures au XVIII^e siècle. Ces mêmes bâtiments sont construits avec des fruits importants, leur donnant une silhouette caractéristique.

Les bâtiments plus récents présentent les joints de banche à la chaux. Il n'est pas rare de voir l'association du pisé et de la brique pour la réalisation des baies (linteaux et jambage). Dans ce cas



les éléments en briques sont en saillie, et démontrent ainsi la volonté de laisser apparente la construction en brique, cependant des indices nombreux permettent d'affirmer que cette même brique était souvent recouverte d'un badigeon blanc.

Les maçonneries en pisé recevaient des enduits dont la nature a évolué dans le temps. D'une façon générale, pour permettre une bonne accroche de ce dernier sur le pisé, on incorporait des fragments de céramique qui permettaient de lier enduit et pisé.



Grande élévation de la fin du XV^e siècle : Assise en galet de granit, élévation en pisé et débords important de toiture

3. La brique :

C'est le matériau local par excellence depuis le XIX^e siècle. Les constructions de cette période utilisent abondamment la terre cuite.

La brique utilisée comme unique matériau de parement est réservée généralement à des bâtiments relativement modestes, ou à des bâtiments utilitaires.

Les briques anciennes sont plus grandes que les briques dites anglaises qui sont apparues dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Elle est généralement utilisée en maçonnerie mixte où elle prend le rôle de la pierre de taille : Chaînes d'angle (harpées le plus souvent), chambranles de baies, larmiers, bandeaux et corniches. Elle est parfois aussi utilisée pour des effets de polychromie soit dans une alternance brique rouge, brique blanche, soit en alternance pierre / brique. L'utilisation de la brique polychrome est rare.



4. LES ÉPIDERMES :

1. Les parements nus:

Les parements nus sont réservés pour les élévations en brique lorsque ces dernières présentent un décor destiné à être vu.

2. Les enduits:

3. LES TOITURES :

1. Matériaux de couverture :

Les couvertures sont généralement à faible pente. Les exemples les plus anciens utilisent la tuile creuse ou tuile canal, dérivée de l'imbrex gallo-romain.

La production locale de tuiles va générer une modification des formes de toitures

2. Les accessoires :

La production des tuileries de Saint Marcellin, ne s'est pas limitée à la tuile et aux différents types de brique. De nombreux accessoires décoratifs ont été produits. Ils ont fait l'objet de catalogue. Les toitures anciennes ont conservé ces accessoires, particulièrement fragiles.





3. LES CLOTURES :

Les murs de clôture font partie intégrante du paysage local. Ces murs servaient à délimiter les séparations entre espaces publics et espaces privés, espaces privés entre eux. Suivant les usages ou les localisations la nature même des clôtures peut varier.

1.Murs en Pisé ou Maçonnerie:

Bien que de nature différentes, ces murs ont des volumétrie comparables. Enduits ils cachent leurs matériaux constituant. Les têtes de murs sont recouvertes d'une couverture réalisée le plus souvent en tuiles.



Mur de clôture et loge sur portail

Ces murs délimitent souvent des propriétés appelées localement "clos". Ce type de clôture se trouve à proximité des noyaux d'habitations.

2. Les murs de tuiles :

Les murs de clôture réalisés au lieu-dit les Plantées, secteur des tuileries, sont réalisés en déchets de tuileries. Les tuiles invendues pour un ensemble de défauts particuliers sont réutilisées, soit pour réaliser des "empierrements" de chemins, soit pour réaliser des murs. Cette caractéristique se retrouve assez fréquemment en Forez autour des sites de tuileries.



Murs séparatifs réalisés en tuiles de rebut

3. Les haies végétales :

Les haies végétales sont nombreuses et sont le plus souvent utilisée, en milieu rural. pour séparer les parcelles.



Ces haies végétales sont généralement le résultat d'une pousse en délaissé. Ce sont en fait des limites non entretenues, où la végétation climacique a pu se développer librement, Elles sont donc constituées d'aubépine, d'églantier, ronces, prunellier.



Des arbres de hautes tiges se mêlent à ces arbustes, en zone de plaine tremble (peuplier), le saule marsault, charme et hêtre. En piémont, il est fréquent de trouver quelques pins sylvestres.



IV. PRINCIPE DE ZONAGE :

La Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager est délimitée en tenant compte de toutes les composantes de l'analyse :

- Présence de Monuments protégés :

DÉSIGNATION	PROTECTION	ETENDUE DE LA PROTECTION
Pont du Diable à Vérine 12e siècle ; 14e siècle	classement par arrêté du 16 mars 1921	En totalité
Chapelle Sainte-Catherine (ancienne) (cad. B 59) 13e siècle	inscription par arrêté du 12 juillet 1978	En totalité
Église 13e siècle ; 14e siècle	inscription par arrêté du 16 janvier 1939	Nef, pignon de façade, tour du clocher sous le clocher
Maison, rue de la Gare 16e siècle (aujourd'hui avenue de la libération)	inscription par arrêté du 16 avril 1931	Façade sur rue
Manoir du Colombier (cad. B 420, 421, 1624, 1625, 1628) Deuxième quart du 17e siècle, 18e siècle	inscription par arrêté du 9 décembre 1983	Façades et toitures sur rue et sur cour y compris le mur d'enceinte et la porte fortifiée avec sa bretèche au rez-de-chaussée ; la grande cuisine avec sa cheminée et salle dite des Boiseries avec son décor au premier étage ; la chambre à alcôve avec son décor

- L'histoire urbaine,
- L'environnement paysager, géographique, topographique et urbain.
- Les éléments particuliers du patrimoine local (Anciennes tuileries, architecture vernaculaire, pigeonniers..).
- L'ancienne ligne de chemin de fer
- Les règles applicables dans ce périmètre s'ajoutent aux règles pouvant exister au regard d'autres législations.
- Ce périmètre est divisé en quatre secteurs qui se distinguent par leurs caractéristiques propres, et donc par les contraintes qui s'y appliquent.

A. SECTEUR 1 (S1) : SECTEUR URBAIN D'INTÉRÊT PATRIMONIAL MAJEUR :

Ce secteur est limité à l'ancien bourg médiéval, inscrit dans les tracés d'une première enceinte de remparts du XIII^e siècle et d'une deuxième du XV^e siècle. Il comprend donc : les restes des enceintes urbaines, et un important ensemble d'immeubles urbains du XIII^e au XVI^e siècle.

Les hameaux de Grézieux le haut, Chatelus (haut, bas et milieu), le Bled, représentatifs de l'agriculture de « montagne ».

Les anciennes tuileries de la commune (Lieu dit Les Plantées), constituées par des halles industrielles, et les logements d'ouvriers, de contremaîtres et d'ingénieurs.

B. SECTEUR 2 (S2) : SECTEUR PAYSAGER D'INTERET PATRIMONIAL MAJEUR : PARCS ET ESPACES NATURELS, CANAL

Ce sont des terrains à caractère paysager, constitués par :

Le parc du château de Batailloux, y compris les ruines du château, ses dépendances ainsi que l'ensemble des dispositions conservées des anciens jardins et de l'aménagement paysager (pattes d'oie).

Le Parc du Château de Mazonod, et son parc.

Les différents étangs présents sur la commune (Étangs des Plantées, Étang du Comte, Étangs de Rodillon, Étang de la Lande),

Le cours de la Mare.

Le Canal du Forez et ses différents aménagements, pont-double, ponts, berges et bajoyers, considérées comme élément structurant fortement la plaine au nord de la commune.

Les anciennes carrières de granit, situées au lieu-dit « Suc de la Violette »

C. SECTEUR 3 (S3) : SECTEUR URBAIN D'ACCOMPAGNEMENT : EXTENSIONS MODERNES

Il s'agit des abords de l'ancien bourg fortifié qui se trouvent dans la perspective du bourg. Ce sont aussi les entrées de la partie urbaine. Ce secteur présente peu de bâtiments à caractère patrimonial majeur.

D. SECTEUR 4 (S4) : SECTEUR PAYSAGER D'ACCOMPAGNEMENT : PIÉMONT DES MONTAGNES DU SOIR

Ces sont des espaces qui accompagnent ou qui ménagent des points de vue intéressants sur l'ancien bourg. Le piémont constitue en outre un conservatoire des modes de cultures « montagnardes ».

E. CATEGORIES DE BÂTIMENTS :

L'ensemble de ces immeubles est repéré sur le plan annexé "repérages" et commenté sur la base de données "Inventaires".

Les bâtiments de la catégorie C1 (Bâtiment d'intérêt patrimonial majeur) ne peuvent ni être détruits ni altérés.

Les bâtiments de la catégorie C2 (Bâtiment d'intérêt patrimonial remarquable) devront être conservés.

Les bâtiments de la catégorie C3 (immeubles anciens) Ce sont des immeubles anciens, accompagnant le paysage historique de la commune de Saint-Marcellin-en-Forez, et méritant à ce titre une attention particulière.